ESSO STANDARD S.A.F RAPPORT ANNUEL 1969



DÉCLARATION DE M. J. BALLET

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Les premiers mois de l'exercice en cours, leurs résultats et certains faits qui les ont marqués peuvent conduire à une meilleure appréciation de la situation actuelle de votre société. Je crois utile de vous en dire quelques mots avant la lecture du rapport de votre Conseil d'Administration.

Je passerai sur les conditions, que vous connaissez, dans lesquelles Esso Chimie a pris, le 14 novembre dernier, son indépendance vis-à-vis de votre société. Pour mieux marquer cette nouvelle situation, j'ai décidé, tout en continuant à faire partie de son Conseil, d'abandonner la présidence d'Esso Chimie. J'ai fait part de ma décision à l'Assemblée Générale Ordinaire de cette société, il y a trois jours, le 15 juin. Je crois qu'Esso Chimie, dont beaucoup d'entre vous sont maintenant actionnaires, a pris son départ dans des conditions favorables et que nous pouvons bien augurer de son avenir. Je précise, encore que ceci aille de soi, que les accords de fournitures et de prestations de services qui sont intervenus entre Esso Chimie et votre société, ont été conclus sur des bases commerciales normales et que la coopération entre les deux sociétés demeure entière.

Mais c'est surtout de nos propres affaires que je veux vous entretenir. Celles-ci devront se dérouler prochainement dans un contexte réglementaire nouveau en cours d'élaboration. En effet, l'Administration Française, à la suite d'une recommandation et d'une décision de la Commission des Communautés Européennes, a décidé de supprimer l'avantage qui excluait du contingentement le brut franc et les produits finis qui en étaient issus. Ce contingentement, associé aux autorisations dites de raffinage et de distribution, va maintenant s'appliquer quelle que soit l'origine des produits, et un des attraits que présentait pour Esso REP la recherche métropolitaine s'en trouve par suite quelque peu atténué mais ceci n'empêchera pas notre filiale de poursuivre avec persévérance l'exploration des permis qui lui sont attribués ou dans lesquels elle détient une participation. Les derniers développements dans ce domaine ont confirmé nos espoirs quant à la découverte de gaz naturel dans le Sud-Ouest : des résultats positifs viennent en effet d'être enregistrés par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine dans une zone sur une partie de laquelle Esso REP lui est associée dans la proportion de 50 %. Les essais en cours détermineront la possibilité d'exploiter commercialement des réserves dont la mise en évidence, bien qu'elles soient vraisemblablement d'importance limitée, n'en constitue pas moins une précieuse indication.

En ce qui concerne le raffinage, le mois de mars de la présente année a été marqué par la mise en route à Port-Jérôme, dans d'excellentes conditions, d'une deuxième unité de "reforming" catalytique du type "powerformer". Cette nouvelle unité accroît nos disponibilités en essences de qualité, ainsi que les possibilités en production de gaz liquéfiés.

Notre flotte de haute mer va s'accroître en tonnage par la livraison prévue de deux navires de 250.000 tonnes qui doivent entrer en service autour du début de 1972. Sa capacité atteindra le million de tonnes à fin 1974 par l'adjonction d'un troisième supertanker de même tonnage au sujet duquel un accord est intervenu tout dernièrement avec les chantiers de l'Atlantique.

résolutions

première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1969, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1969, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

Bénéfice de l'exercice 1969	F 76.399.775,55
Report 1968	F 3.253.585,51
soit un total de	F 79.653.361,06
de la façon suivante :	
Réserve légale	F 3.820.000,00
Réserve générale	F 28.000.000,00
Dividende	F 44.692.350,00
Report à nouveau	F 3.141.011,06
	F 79.653.361,06

Le dividende net ressort à F 3,75 pour chacune des 11.917.960 actions de F 50,- nominal, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 1,875, soit un revenu global de F 5,625.

Le dividende (coupon N° 36) sera payable le 3 juillet 1970 aux guichets des établissements suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas
Morgan Guaranty Trust Co of New York
Société Générale
Crédit Lyonnais
Banque Nationale de Paris
Crédit Commercial de France
Crédit Industriel et Commercial
Union Européenne Industrielle et Financière

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1966	11.913.800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1967	11.913.800	F 3,75	F 1,875	F 5,625
1968	11.913.800	F 3,75	F 1,875	F 5,625

Mais c'est sur la position de votre société sur le marché intérieur pétrolier que je veux insister : au cours de l'exercice écoulé, la légère baisse enregistrée sur notre part des ventes nationales en carburant automobile, n'a pas affecté notre part globale dans la distribution de l'ensemble des produits.

J'espère que les mesures administratives qui vont être prises à propos du contingentement généralisé auquel je me suis déjà référé ainsi que la progression - toujours encouragée par les Pouvoirs Publics - des groupes pétroliers d'État, n'affecteront pas le développement normal des activités industrielles et commerciales de votre société.

Au cours des cinq premiers mois de l'exercice 1970, nos ventes présentent une augmentation d'environ 17 % par rapport à la période correspondante de l'exercice écoulé et tout permet de penser que le chiffre d'affaires commercial de votre société continuera de progresser au cours de l'année. Nos efforts se poursuivent vers une diversification de nos produits, de nos activités commerciales, de nos services, dont les Esso Shops et les parkings sont l'illustration ; ils ont été marqués dernièrement par le lancement du pneu Esso, à carcasse radiale, qui a été fort bien accueilli par la clientèle.

Tout ceci justifie un optimisme raisonnable pour l'avenir d'une société qui fait partie du plus important groupe pétrolier à l'échelle mondiale, groupe dont l'appui ainsi que la collaboration technique et financière lui sont acquis. La puissance et le rayonnement du groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) lui a permis, après la découverte, d'explorer des voies nouvelles d'acheminement vers les centres de raffinage du pétrole de l'Alaska qui constitue déjà un des plus importants réservoirs du monde. Mais ses succès ne font pas oublier à la Standard Oil Company (New Jersey) ses devoirs quand à la protection de l'environnement, notamment en matière de pollution de l'air et des eaux, fluviales ou maritimes, et c'est en pleine conscience de ses responsabilités particulières que notre groupe participe à l'immense effort nécessaire pour protéger la nature et la vie qu'elle conditionne.

L'environnement, c'est aussi le milieu psychique au sein duquel nous vivons. Le travail de chacun est en permanence affecté par le climat dans lequel il s'effectue. Je vous ai dit l'an dernier tout le soin que nous avions apporté à la préparation d'une enquête d'opinion auprès de notre personnel. Les réponses reçues sont en cours d'exploitation et l'intérêt marqué par tous pour cette enquête et ses conséquences, ainsi que pour le "plan d'intéressement et d'épargne" créé dans le cadre des ordonnances d'août 1967, nous permettent de penser que nous sommes dans la bonne voie.

quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à :
MM. Jules Armand
Jacques Ballet
Henri Deroy
Francis Fabre
Georges Fleury
Jean Forgeot
Serge Scheer
Auguste Schlageter

cinquième résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1970 :
MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Gustave Rambaud
Serge Scheer
Auguste Schlageter

sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à F 130.000, - le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1970.



conseil d'administration	Serge Scheer	président d'honneur
	Jacques Ballet	président directeur général
	Jules Armand	vice président directeur général
	Henri Deroy	administrateur
	Francis Fabre	administrateur
	Georges Fleury	administrateur
	Jean Forgeot	administrateur
	Auguste Schlageter	administrateur
comité consultatif	Jacques Ballet	président
	Jules Armand	directeur général
	André Dubois	directeur
	Georges Melik-Noubaroff	directeur
	Adrian W. Silenzi	directeur
	Georges R. Walker	directeur
contrôleur		Albert Richard
trésorier		Louis Coignard
commissaires aux comptes	Albert Veyrenc	titulaire
	Gaston Thibault	titulaire
	Daniel Dudon	suppléant

15 mai 1970

rapport annuel 1969

documents présentés à l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 1970 communiqués au comité central d'entreprise le 12 juin 1970

en bref...

	1968	1969
Production de pétrole brut (Esso REP)	2 198 000 tonnes	2 058 000 tonnes
Achats de pétrole brut (tonnages achetés à Esso REP compris)	10 604 000 tonnes	11 806 000 tonnes
Brut traité	10 626 000 tonnes	11 612 000 tonnes
Ventes totales de produits finis	11 136 000 tonnes	12 218 000 tonnes
Salaires et dépenses sociales	221 634 000 F	247 275 128 F
Dépenses d'immobilisations	163 500 000 F	323 400 000 F
Chiffre d'affaires commercial	4 114 800 000 F	4 555 100 000 F
Dont taxe intérieure, douane et T.V.A.	2 192 800 000 F	2 481 700 000 F
Bénéfice net de l'exercice	58 300 000 F	76 400 000 F

rapport du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice 1969 et soumettre à votre approbation les comptes de résultats et le bilan établis au 31 décembre 1969.

Les activités de votre Société au cours de l'exercice 1969 se sont traduites par un chiffre d'affaires commercial, hors taxes, de F 2 073,4 millions, en progrès de 7,9 % sur le chiffre correspondant de l'année précédente. Le bénéfice net s'est élevé à F 76,4 millions contre F 58,3 millions en 1968, après des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions pour un total de F 132,3 millions contre F 156,4 millions pour l'exercice précédent.

Economie générale et environnement de l'industrie pétrolière française

Ces activités se sont déroulées dans le contexte d'une croissance économique exceptionnelle. La production nationale brute française a augmenté, en effet, de près de 9 % en volume par rapport à l'année 1968, affectée - il est vrai - par des arrêts de production consécutifs aux événements du mois de mai. La France s'est ainsi placée en 1969 au deuxième rang des pays de l'O.C.D.E. pour le taux d'expansion, dépassée seulement par le Japon.

Cette performance a été malheureusement réalisée aux dépens de certains équilibres fondamentaux. Le déficit de la balance commerciale avec les pays situés hors de la zone franc s'est élevé à F 12,6 milliards en 1969, tandis que la hausse des prix atteignait 6,4 %, en raison essentiellement des accroissements de revenus acquis en 1968 et 1969 par les ménages sans que la contrepartie puisse être fournie par un appareil productif fonctionnant à la limite de sa capacité.

La dévaluation de 12,5 % du franc, survenue au mois d'août, peut être considérée à la fois comme la sanction de ces déséquilibres et le point de départ, avec les mesures de redressement qui l'ont accompagnée, d'une croissance plus harmonieuse de l'économie française. De fait, l'année s'est achevée sur des perspectives encourageantes : la consommation privée s'est modérée, laissant place à un renouveau de l'épargne et la hausse des prix a vu son rythme de progression se ralentir ; le déficit des échanges commerciaux avec l'étranger s'est résorbé plus rapidement qu'on ne le prévoyait généralement, tandis que des rentrées importantes de capitaux étaient enregistrées, indice d'une confiance restaurée dans la monnaie.

Cette évolution favorable - en grande partie confirmée depuis lors - semble devoir se prolonger. La restauration des équilibres fondamentaux devrait impliquer pour les entreprises l'allègement progressif des contraintes du plan de redressement, notamment l'encadrement du crédit, qui contribue au maintien de taux d'intérêt anormalement élevés, et le contrôle des changes ; parallèlement, pourraient être jetées les bases d'une nouvelle politique d'expansion économique axée, en particulier, sur le développement des investissements, au travers d'un accroissement des marges d'autofinancement des entreprises.

A cet égard, il convient de noter les déclarations d'intention des pouvoirs publics qui ont marqué l'année 1969, en faveur de l'instauration dans notre pays d'un climat plus libéral favorable à la croissance industrielle. Cette orientation, que nous avons pour notre part toujours préconisée et défendue, semble devoir être reprise d'une façon concrète dans la préparation du VIe plan où l'accent est mis très fortement sur l'importance des critères d'efficacité et de rentabilité dans le domaine des choix économiques, en matière d'investissements notamment, et sur la nécessité d'élargir les possibilités de recours des entreprises privées aux sources de financement externes à long terme, aujourd'hui encore réservées prioritairement aux organismes publics.

Face à ces perspectives, on ne peut actuellement que constater le maintien dans son intégralité du contrôle particulièrement étroit exercé par les pouvoirs publics sur l'industrie pétrolière. Le nombre, la diversité et la complexité des autorisations à obtenir dans des domaines très divers, se traduisent fréquemment par des retards préjudiciables à la gestion des entreprises et générateurs de coûts supplémentaires importants. Au moins à cet égard, on souhaiterait un assouplissement des règlementations en vigueur et une orientation plus libérale s'inspirant précisément des recommandations du rapport du VIe plan.

Notre souci de voir mettre l'accent sur la compétition, le progrès, la nécessité du profit et de laisser un large champ d'action aux initiatives privées plutôt que de maintenir la vie économique enfermée dans un cadre interventionniste, ne se limite pas au seul plan national. En effet, la construction européenne continue à progresser malgré bien des difficultés et votre Société se doit de suivre de très près son évolution. A la fin de l'année 1969, marquée par l'achèvement de la période transitoire du marché commun, les premières mesures

concrètes visant à la mise en œuvre d'une politique commune de l'énergie ont vu le jour avec la publication d'un certain nombre de propositions élaborées par la commission de Bruxelles, dont plusieurs concernent les produits pétroliers. Certaines propositions ont pour objet l'adaptation de la législation pétrolière française aux règles du traité de Rome. D'autres jettent les bases d'une réglementation européenne du marché de l'énergie et prévoient notamment l'obligation, pour les sociétés pétrolières opérant à l'intérieur du marché commun, de déclarer à la commission leurs projets d'investissements, ainsi que leurs plans d'approvisionnement.

Nous tenons à souligner que le Groupe auquel nous appartenons a toujours coopéré dans le même esprit avec les autorités européennes, de même que sur le plan national, votre Société coopère dans un esprit constructif avec les autorités gouvernementales françaises. Nous ne sommes donc pas opposés a priori à la fourniture d'informations concernant nos activités et nos projets. Il serait cependant dangereux que l'application de règlements trop rigides nuise à la souplesse d'adaptation des sociétés aux conditions du marché, tant sur le plan des approvisionnements que sur celui des investissements. Dans ces deux domaines, nos décisions doivent souvent être très rapides, particulièrement en cas de difficultés imprévues, de crise internationale ou simplement de changements dans la conjoncture économique et commerciale, et il ne faudrait pas que des règles bureaucratiques soient de nature à gêner cette indispensable rapidité de réaction.

Dans cette évolution vers la création d'un marché commun de l'énergie, on peut envisager à moyen terme, une circulation plus libre des produits pétroliers, sans aucun doute favorable aux consommateurs industriels et domestiques, et une certaine harmonisation de la fiscalité des pays européens. Dans ce contexte, il convient de mentionner le progrès important que constitue la déductibilité - à partir du 1er janvier 1970 - de la taxe sur la valeur ajoutée sur le fuel lourd et sur certains produits pétroliers utilisés par l'industrie. Nous souhaitons vivement que le principe de la déductibilité, fondement même et justification du système de la taxe sur la valeur ajoutée, puisse être étendu progressivement à d'autres produits pétroliers utilisés en grande quantité par l'industrie, notamment les gaz de pétrole liquéfiés, les distillats et les huiles de graissage.

Le marché français des produits pétroliers

Stimulée par la croissance remarquable de l'économie française en 1969, la consommation totale d'énergie s'est accrue de 6,8 % par rapport à l'année 1968 pour atteindre l'équivalent de 138 millions de tonnes de produits pétroliers. L'industrie du pétrole a couvert 54 % des besoins totaux avec une mise à la consommation de 74 millions de tonnes, en augmentation de 11,8 % sur l'année précédente.

Les taux de progression de la consommation apparaissent très inégaux d'un produit à l'autre.

La demande de carburants auto a atteint 11,4 millions de tonnes, progressant de 6,2 % seulement par rapport à l'année précédente. Ce pourcentage - le plus faible enregistré depuis 10 ans malgré un accroissement sensible du parc automobile - résulte d'un ensemble de facteurs, au premier rang desquels se situent le prix élevé de l'essence en raison des taxes spécifiques sur ce produit, majorées à plusieurs reprises au cours du 2e semestre 1968, les difficultés croissantes de circulation en zones urbaines et, d'une façon générale, le vieillissement du réseau routier français.

La demande de fuel domestique a atteint 26 millions de tonnes, en progression de 12,3 % par rapport à 1968, pourcentage très nettement inférieur aux taux de 18 % et de 22 % réalisés en 1968 et 1967. Ce ralentissement marqué, bien que prévisible après plusieurs années de très forte croissance s'est trouvé accentué par l'augmentation de la fiscalité assise sur ce produit au cours des années 1968 et 1969 et par la relative clémence de l'automne 1969.

Pour la première fois, le fuel domestique s'est vu dépassé dans son taux de croissance par le fuel lourd, dont la progression a atteint 19,1 % en 1969 pour une consommation totale de 16,2 millions de tonnes. L'industrie française a pleinement bénéficié de la décision des pouvoirs publics de maintenir le prix de vente officiel du fuel lourd à son niveau antérieur à la dévaluation du franc jusqu'au 1er janvier 1970, date à laquelle il a été relevé, alors que les prix de vente officiels des autres grands produits étaient augmentés fin septembre pour tenir compte de l'incidence de la dévaluation sur le prix des pétroles bruts.

Dans une perspective globale à long terme, on estime généralement que la part des produits pétroliers continuera à croître et qu'elle pourrait en 1975 représenter 65 % de la consommation totale d'énergie. Ce pourcentage devrait être atteint malgré la concurrence du gaz naturel, qui risque de s'accentuer dans les années à venir, en raison du développement prévu des importations en provenance de Hollande et d'Algérie, et éventuellement d'Union Soviétique.

Après avoir ainsi rappelé brièvement le contexte dans lequel s'est située l'action de votre Société et de ses filiales en 1969,

il convient maintenant de présenter le compte rendu de leur gestion. Notre rapport portera sur l'aménagement des structures de la Société et du Groupe Esso en France, certains développements importants dans le domaine des relations sociales, l'effort d'exploration d'Esso REP, les activités commerciales et industrielles d'Esso Standard et d'Esso Chimie, et les résultats financiers. Des compléments d'information peuvent être trouvés dans les annexes techniques au rapport du conseil d'administration.

Activités d'Esso Standard S.A.F.

Restructuration des activités :

Une double opération, qui a modifié assez profondément l'organisation du Groupe Esso en France, a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 1969 :

- D'une part, votre Société a procédé à la distribution gratuite des actions Esso Chimie qu'elle détenait, à raison d'une action Esso Chimie pour huit actions Esso Standard. Cette distribution a été imputée sur les réserves, autres que la réserve légale, à concurrence de F 198,8 millions - montant pour lequel était inscrite la participation Esso Chimie à l'actif du bilan. Les actions d'Esso Chimie ont été introduites à la bourse de Paris où elles sont inscrites au marché hors-cote depuis le 8 décembre 1969.

La scission - maintenant achevée - entre Esso Standard et Esso Chimie s'inscrit dans la ligne de la politique de rationalisation entreprise au sein du Groupe depuis quelques années, conduisant à réunir les activités de même nature, afin d'aboutir à une gestion plus efficace. Bien entendu, les relations techniques et commerciales entre les deux Sociétés sont maintenues ; en particulier, Esso Standard continue à fournir à Esso Chimie la quasi totalité de ses matières premières et à reprendre une partie de ses sous-produits.

- Par ailleurs, Esso Standard a absorbé la Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense, propriétaire du siège social Esso, dite "CICODE", dont elle détenait 99,49 % du capital. A l'occasion de cette absorption, les actifs immobiliers de la "CICODE" ont fait l'objet d'une nouvelle estimation sur la base de leur valeur économique actuelle, cette réévaluation dégageant une prime de fusion de F 117 millions ; le capital de votre Société a été augmenté de F 208 000 par création de 4 160 actions nouvelles de F 50 de nominal, remises à la société "SOCABU", associé minoritaire de "CICODE" en rémunération de son apport.

Sur le plan de l'organisation interne d'Esso Standard, d'importantes mesures sont intervenues au début de l'année 1969 visant à obtenir une efficacité accrue des activités industrielles et commerciales, grâce à une meilleure cohésion des différentes fonctions. C'est ainsi notamment que, sous l'autorité d'un responsable unique chargé de la logistique, ont été regroupées toutes les activités industrielles, en particulier la marine, les raffineries, les approvisionnements et les transports intérieurs. Les activités commerciales, qui dépendent également d'un seul responsable, ont été restructurées, en fonction des besoins des consommateurs, en directions spécialisées, la même spécialisation se retrouvant au niveau des forces de ventes sur le territoire.

Cette réorganisation s'est effectuée dans les meilleures conditions, grâce à l'esprit de coopération des collaborateurs de votre Société et l'expérience est venue confirmer l'efficacité des nouvelles structures mises en place.

Relations sociales

Fidèles à une politique de communication pratiquée depuis longtemps, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'accroître, sur le plan psychologique et social, la cohésion de l'équipe que constitue l'ensemble des collaborateurs de la Société.

Dans ce but, afin de mieux connaître les besoins et les aspirations de chacun, une enquête d'opinion, visant à couvrir les facteurs déterminant des relations humaines au sein de l'entreprise et s'adressant à tout le personnel, a eu lieu en mars 1969. A notre connaissance, votre Société est la première en France à avoir utilisé ce mode de communication sur une aussi vaste échelle.

Les résultats de cette enquête ont une valeur certaine en raison de la participation massive des collaborateurs de la Société. Tout en faisant ressortir l'attachement du personnel à l'Entreprise, ils ont permis de dégager les points forts et les points faibles de l'organisation, des méthodes et des comportements humains.

Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, ces résultats - communiqués au préalable à tous les collaborateurs de la Société - ont été analysés par de nombreux groupes d'études où étaient représentées à tous les niveaux, les diverses fonctions de l'Entreprise.

Ces travaux ont débouché sur des mesures d'ordre local qui ont pu être appliquées immédiatement et d'autres plus générales dont la mise en œuvre progressive a commencé dès la fin de l'année 1969. Nous avons, en particulier, été conduits à développer l'effort de formation entrepris depuis de nombreuses années, en ajustant et en complétant les programmes déjà appliqués.

Par ailleurs, dans le cadre des ordonnances du 17 août 1967, relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises, une convention créant un plan d'intéressement et d'épargne, commun à Esso Standard S.A.F. et à Esso REP, a été établie avec les représentants du personnel. Ce plan est alimenté par les contributions des Sociétés au titre de l'intéressement et par les versements volontaires du personnel.

Exploration et production - Esso REP

Un accroissement sensible de l'activité de forage d'Esso REP a marqué l'année 1969.

Dans le sud-ouest, le puits de Bérenx 1, implanté près de Salies de Béarn, a dû être arrêté à la profondeur de 5 885 m, en raison de graves difficultés techniques provenant de la nature des formations rencontrées. En fin de forage, quelques indices de gaz ont été enregistrés sans que l'existence de réserves exploitables ait pu être mise en évidence. L'objectif principal de Bérenx 1 était l'exploration de niveaux situés vers 6 000/6 200 mètres; des études sont en cours, en vue de déterminer si, compte tenu des renseignements recueillis lors du forage, ces horizons peuvent être techniquement et économiquement explorés.

L'exploration par forage du permis du Haut-Rhône a débuté au mois d'août avec le puits de Faucigny, situé à proximité de Bonneville. Ce puits a été terminé au début du mois de mars 1970 à une profondeur de 4950 mètres et s'est révélé stérile.

Durant le second semestre 1969, plusieurs associations en participation, dont certaines sont encore soumises à l'approbation officielle des pouvoirs publics, ont pu être conclues, soit avec l'Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières (ERAP), soit avec la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine. Ces associations, dans lesquelles Esso REP détient un intérêt de 50 %, ont été constituées pour l'exploration de 8 800 km² de territoire, situés dans le sud-ouest et le sud-est de la France. A la fin de l'année 1970, Esso REP devrait détenir - seule ou en association - des droits miniers sur une superficie de l'ordre de 18 000 km².

En attendant que l'effort de prospection et d'exploration poursuivi depuis de nombreuses années apporte les résultats que nous espérons, les gisements des Landes continuent à approvisionner la raffinerie de Bordeaux sans fluctuations sensibles, malgré des débits qui tendent normalement à décliner.

La production nette de pétrole brut d'Esso REP s'est élevée à 2 058 000 tonnes métriques en 1969 contre 2 198 000 tonnes l'année précédente. A la fin de l'exercice écoulé, la production cumulée de la Société depuis 1954 se chiffrait à 25 170 000 tonnes.

Activités logistiques

En ce qui concerne les transports maritimes, dans le cadre de la politique de renouvellement de sa flotte de long-courriers, Esso Standard a vendu en juillet 1969 un navire de 39 600 tonnes de port en lourd, l'Esso France, et pris livraison en octobre de l'Esso Paris, pétrolier de 190 000 tonnes.

A la fin de l'exercice écoulé, la flotte de long-courriers représentait un port en lourd total de 362 000 tonnes en augmentation de 70 % par rapport à 1968.

Cette progression doit se poursuivre et par rapport à son niveau actuel, la capacité de transport de la flotte aura plus que doublé dans deux ans, après la livraison des deux pétroliers de 250 000 tonnes commandés en 1968 aux Chantiers de l'Atlantique, dont la mise en service est prévue en 1972.

Ces nouvelles unités remplaceront des navires plus anciens et plus petits ; elles contribueront à faire face à l'accroissement particulièrement rapide des besoins de transport de la Société, tout en réduisant le coût d'exploitation de sa flotte.

L'entraînement des capitaines à la manœuvre des grands navires a été assuré par le Centre Esso Rem, créé en 1967 par le Groupe Esso, près de Grenoble ; ce Centre a reçu les capitaines de toutes les sociétés du Groupe, ainsi que 40 pilotes des plus grands ports pétroliers mondiaux et de nombreux capitaines appartenant à des compagnies de navigation étrangères au Groupe Esso. L'essentiel du programme de formation des capitaines du Groupe Esso étant terminé, un accord a été passé avec la Société Grenobloise d'Études et d'Applications Hydrauliques "SOGREAH", qui a pris en charge le centre d'entraînement depuis mars 1970.

Sur le plan de l'infrastructure portuaire, il convient de souligner l'action des pouvoirs publics en vue de permettre la réception des super-pétroliers.

Grâce aux aménagements réalisés, le port de Fos-sur-Mer accueille depuis février 1970 des navires de 250 000 tonnes. Ceux-ci pourront également, à partir de juillet 1970, décharger au port du Havre, qui reçoit déjà des 200 000 tonnes, en attendant la construction - maintenant décidée par les pouvoirs publics - d'un port en eau profonde en baie de Seine, capable d'accueillir les pétroliers géants de l'avenir.

Les raffineries de Port Jérôme et de Fos-sur-Mer bénéficient déjà de cette nouvelle infrastructure ; il en sera de même - avant la fin de cette année - pour la raffinerie de Lorraine, dont l'alimentation se fera à partir du port de Fos-sur-Mer par l'oléoduc sud-européen, et pour la raffinerie de Bordeaux, lorsque seront mises en service de nouvelles installations de stockage à proximité du port du Verdon, où peuvent maintenant accoster des pétroliers de fort tonnage.

Dans le secteur du raffinage, les quantités de pétrole brut distillé en 1969 par les trois raffineries de Port Jérôme, Fos-sur-Mer et Bordeaux se sont élevées à 11 600 000 tonnes, en progression de 9,3 % par rapport à l'année précédente.

L'accroissement de l'activité raffinage s'est trouvé principalement concentré sur la raffinerie de Fos-sur-Mer, qui a traité 20 % de pétrole brut de plus qu'en 1968, utilisant ainsi pratiquement à plein ses capacités.

Le développement de l'outil de production s'est poursuivi pour pouvoir faire face à l'augmentation de la demande. C'est ainsi que la capacité de la raffinerie de Port Jérôme a été accrue de 20 % en 1969, tandis qu'ont été achevés les travaux de construction d'une seconde unité de "reforming" catalytique de 500 000 tonnes/an, mise en service en mars 1970.

La construction de la raffinerie de Lorraine dans laquelle Esso Standard détient une participation de 40 %, a été poursuivie activement. Cette raffinerie, d'une capacité prévue de 4 millions de tonnes, entrera en production au début du 3e trimestre 1970.

A partir de cette date, la Société disposera donc de quatre centres de raffinage situés à proximité des principales zones de consommation de produits pétroliers, qui pourront ainsi être approvisionnées au moindre coût.

En ce qui concerne les transports de produits finis en vrac de nos raffineries vers les dépôts de distribution ou les gros consommateurs, le fait marquant de l'année 1969 est l'accroissement sensible des tonnages évacués par pipeline, en raison essentiellement de la mise en exploitation, fin 1968, du pipeline Méditerranée-Rhône. Ce nouveau pipeline a permis de transporter économiquement une part importante de la production de la raffinerie de Fos-sur-Mer vers la vallée du Rhône et la région lyonnaise.

Prises dans leur ensemble, les activités logistiques ont mis en place 9,6 millions de tonnes de produits pétroliers, aussi bien sur le marché intérieur français qu'à l'exportation.

Activités Commerciales

Les ventes d'Esso Standard en France ont atteint 9,2 millions de tonnes, en augmentation de 11,3 % par rapport à l'année 1968 contre 11,8 % pour la profession. Grâce notamment à la coordination des efforts des affiliées du Groupe Esso dans ce domaine, près de 1 million de tonnes de produits ont pu être exportées.

Dans le secteur des carburants auto, on constate une baisse légère des quantités écoulées d'un exercice sur l'autre. Cette évolution se situe dans le prolongement d'une tendance résultant du nombre insuffisant d'autorisations de construire des stations-service obtenues par Esso Standard au cours des années précédentes, en application de la réglementation établie par les pouvoirs publics. En particulier, les attributions de droits à la construction de stations sur les autoroutes ont été inférieures à la part relative que détenait votre Société sur les routes nationales.

La réglementation sur les stations-service a été légèrement assouplie en 1969 ; votre Société, tout en intensifiant son programme de modernisation des stations existantes, pourra ainsi construire chaque année un plus grand nombre de points de vente. Dans ce but, nous continuons de rechercher pour les nouvelles stations, les emplacements pour lesquels des débits importants peuvent être escomptés. Votre Société s'intéresse toujours aux stations-service sur autoroute, ainsi qu'à celles construites dans les parkings. C'est ainsi qu'Esso exploite les stations des parkings Boucicaut et rond-point des Champs-Elysées, de même que l'ensemble station et parking situé au centre de la ville de Saint-Etienne et celui de la place d'Anvers à Paris.

Le volume de nos ventes de carburants auto a également été affecté par le développement de l'activité des supermarchés, qui ont réalisé 3,5 % des ventes de la profession en 1969. Situés près des centres urbains où les consommations sont élevées, n'offrant généralement qu'un service réduit, mais des facilités de parking, les supermarchés consentent des rabais qui constituent un support publicitaire de choix pour attirer les automobilistes vers leurs établissements aux dépens des 50 000 points de distribution spécialisés dans la vente de carburants auto.

Afin de mieux satisfaire les divers besoins des automobilistes, votre Société a suscité dans son réseau la création d'un grand nombre d'Esso Shops. Les résultats, particulièrement encourageants pour la première année d'activité, montrent l'intérêt de cette formule dont bénéficient directement les gérants de nos stations-service. La gamme des articles proposés aux automobilistes sous la marque Esso, rigoureusement sélectionnés en fonction de leur qualité, s'est encore élargie, notamment par l'introduction toute récente de pneumatiques.

Dans l'esprit de coopération qui anime Esso Standard et ses revendeurs dans leurs rapports mutuels, la direction des ventes a organisé en 1969 un certain nombre de réunions regroupant les exploitants de stations-service Esso, afin de

les associer plus étroitement à l'élaboration des méthodes et à la définition des objectifs commerciaux de la Société. Devant le succès rencontré par ces réunions, la formule a été reprise en 1970, débouchant sur un effort accru de promotion des ventes, au bénéfice commun d'Esso Standard et de ses revendeurs.

L'année 1969 a été également marquée par le lancement de l'huile pour automobile UNIFLO, mise au point par notre laboratoire de Mont Saint-Aignan. UNIFLO, conçue pour répondre aux exigences des moteurs de type européen les plus modernes, aussi bien en ville que sur autoroute, a été très favorablement accueillie par les automobilistes français.

Dans le domaine des fuels, il convient de noter l'affermissement de la position commerciale de votre Société, malgré une concurrence très vive. La politique de financement par prêts des installations de chauffage au fuel des maisons individuelles a été poursuivie avec succès.

Produits Chimiques - Esso Chimie

L'exercice 1969 apparaît comme une phase de consolidation et de développement pour la Société Esso Chimie, dont les actions vous ont été distribuées en novembre dernier.

La plupart des unités de fabrication ont été exploitées au maximum de leur capacité. En particulier, l'unité de craquage à la vapeur a atteint les objectifs fixés, tant en ce qui concerne les coûts d'exploitation que les tonnages produits. De ce fait, Esso Chimie a pu augmenter ses ventes d'oléfines de 65 % par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de noter également l'accroissement des ventes de résines Escorez et de Vistalon, de 58 % et de 39 % en tonnages respectivement par rapport à 1968. Par ailleurs, les ventes de caoutchouc synthétique, d'aromatiques, de solvants et d'additifs ont marqué une progression satisfaisante.

Dans le domaine des additifs, il a été procédé au lancement d'un nouveau produit qui entre dans la fabrication de l'huile Uniflo.

Conséquence directe de l'expansion des activités d'Esso Chimie, les ventes de produits de base d'Esso Standard à cette Société se sont accrues de 25 %, passant de 1 473 600 tonnes en 1968 à 1 840 000 tonnes en 1969.

Le chiffre d'affaires - hors taxes - d'Esso Chimie a atteint F 462 millions en 1969 dont F 80 millions à l'exportation, en progression de 33,4 % sur 1968. Le bénéfice brut d'exploitation de l'exercice écoulé, affecté en quasi totalité à l'amortissement des immobilisations, s'est élevé à F 58,1 millions au lieu d'une perte d'exploitation de F 7 millions en 1968. L'exercice 1969 se solde en définitive par un résultat nul, compte tenu des pertes et profits exceptionnels.

Autres filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso Standard possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- La société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière,
- L'Office Privé d'Assurances et de Courtages qui gère les polices d'assurance des sociétés du Groupe Esso en France,
- La Société Générale des Parkings Paris-Province, actionnaire majoritaire de la Société d'exploitation du parking de la place d'Anvers et de la Société d'exploitation de parkings à Saint-Etienne,
- La société immobilière de la place des Ursules qui assure l'exploitation du garage privé du parking de Saint-Etienne,
- La société hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port Jérôme.

Les renseignements concernant les résultats de ces filiales figurent dans les chapitres techniques qui complètent ce rapport.

Données financières

Le montant total des ventes de votre Société s'est élevé en 1969 à F 5 055 millions, soit une augmentation de 10 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires commercial, hors-taxes, a atteint F 2 073 millions en progression de 7,9 %.

La différence entre ce dernier taux et l'accroissement de 9,7 % des tonnages vendus s'explique par l'augmentation sensible des ventes des produits les moins coûteux, essentiellement les fuels, alors que dans le même temps, les ventes de carburants auto - dont les prix de vente unitaires sont plus élevés - régressaient légèrement.

Le bénéfice net, incluant un certain nombre d'éléments exceptionnels détaillés dans les commentaires financiers du présent rapport, ressort à F 76,4 millions - y compris F 46,2 millions de dividendes versés par Esso REP - au lieu de F 58,3 millions en 1968. Ce bénéfice est obtenu après des amortissements portant sur F 110,8 millions contre F 127,7 millions en 1968 et dotation d'une somme de F 21,6 millions à la provision pour fluctuation des cours des matières premières au lieu de 28,7 millions en 1968. Au total, le cash flow atteint F 211 millions, contre F 215 millions l'année précédente.

Soucieuse de renforcer sa position commerciale

sur un marché en expansion tout en améliorant sa productivité, votre Société a réalisé un programme d'investissements important en 1969, comprenant F 209 millions d'immobilisations nouvelles, auxquelles on peut ajouter F 24 millions au titre de sa quote-part dans le financement des sociétés du pipeline et de la raffinerie de Lorraine, soit un total de F 233 millions.

En dépit des sévères mesures d'encadrement du crédit, qui ont marqué l'année 1969, ce programme d'investissements, que les ressources internes ne permettaient pas de financer en totalité, a pu cependant être mené à bien grâce essentiellement aux concours qu'Esso Standard s'est assuré auprès d'autres sociétés du Groupe en France. En particulier, Esso Chimie - dont la situation financière s'est sensiblement améliorée - a été en mesure de rembourser F 61 millions sur le prêt à moyen terme de F 170 millions consenti par votre Société. De ce fait, Esso Standard a maintenu une marge de financement extérieur à long terme, qui pourra éventuellement être utilisée lorsque le marché du crédit aura retrouvé des conditions plus normales de fonctionnement.

Les résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1969, vous sont présentés en annexe.

Ils font apparaître un bénéfice de	F 76,4 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	3,3 —
Total disponible	79,7 —

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

Réserve légale	3,8 —
Réserve générale	28,0 —
Dividende brut	44,7 —
Report à nouveau	3,2 —
Total	79,7 —

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à	F 3,75
auquel s'ajoute un avoir fiscal de	F 1,875
soit un revenu global de	F 5,625

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

exercice	nombre d'actions	dividende net par action	avoir fiscal	revenu global
1966	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1967	11 913 800	3,75	1,875	5,625
1968	11 913 800	3,75	1,875	5,625

Le mandat des Administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'assemblée générale ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1969, puis de procéder aux élections au conseil d'administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de M. le gouverneur Henri Deroy et de M. l'ingénieur général Georges Fleury qui nous ont fait part de leur intention de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat. L'un et l'autre avaient bien voulu accepter, respectivement en juin 1963 et en juin 1964, les fonctions d'Administrateur de votre Société. Votre Conseil a hautement apprécié, pendant toute la durée de leur participation à ses délibérations, la très grande expérience qu'ils ont des affaires, les avis éclairés dont ils l'ont fait bénéficier, le dévouement dont ils ont fait preuve à l'égard de votre Société. Nous tenons à leur exprimer en votre nom, notre reconnaissance pour leur précieux concours et nos profonds regrets de les voir quitter notre Conseil.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration de votre Société M. Gustave Rambaud, Administrateur-Directeur Général de la Banque de Paris & des Pays-Bas ainsi que M. André Dubois, Président-Directeur Général d'Esso Rep et Directeur Membre du Comité Consultatif d'Esso Standard. Les compétences et les précieuses expériences de M. Gustave Rambaud dans les domaines économiques et financiers et de M. André Dubois tant dans le domaine du raffinage que de la recherche, de l'exploration et de la production pétrolière, nous seront particulièrement utiles.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1970.

Le Conseil d'Administration

Le pétrole de l'Arctique

La mise à jour de réserves considérables dans la zone arctique du continent nord américain a été vraisemblablement l'événement le plus important de l'histoire de l'industrie pétrolière au cours des années 1968-1969. Certaines sociétés du Groupe de la Standard Oil Cy (New Jersey) ont joué un rôle particulièrement important dans ces découvertes.

Dans le but d'explorer les possibilités d'évacuation du pétrole brut par la voie maritime, le Groupe Esso a organisé le voyage du pétrolier brise-glace s/s "MANHATTAN", à la préparation duquel ont d'ailleurs contribué des savants français. L'expérience du pétrolier brise-glace a débouché sur un succès opérationnel incontestable puisque - pour la première fois dans l'histoire - le passage du nord-ouest à travers la banquise de l'Arctique a été réalisé. Ce voyage a démontré la possibilité sur le plan technique de créer une route maritime entre l'Atlantique et le Pacifique, qui mettrait à portée des gisements de l'Alaska Nord les trois principales zones de consommation de produits pétroliers du monde, à savoir la côte est des U.S.A., l'Europe occidentale et le Japon. Des études sont en cours qui permettront de décider si le pétrole brut de l'Alaska est économiquement transportable par pétrolier à un coût compétitif avec celui des autres modes de transport envisagés.

Les découvertes de l'Arctique, jointes à celles d'un gisement marin au large des côtes australiennes, contribuent à diversifier encore plus les ressources en pétrole brut du Groupe Esso et par là même à renforcer la sécurité des approvisionnements de votre Société.

La lutte contre la pollution

Depuis plus de quarante ans, toutes les sociétés du Groupe Esso ont démontré leur souci constant de lutter contre toutes les formes de pollution. Des efforts considérables ont été faits et sont poursuivis dans le domaine de la recherche pour diminuer les risques de pollution depuis la production jusqu'à la consommation des produits pétroliers ; notre laboratoire de Mont Saint-Aignan participe activement à ce programme dans le cadre de ses études sur les carburants et les combustibles.

En ce qui concerne la pollution des mers, durant la dernière décade, notre Groupe a lancé le programme maintenant bien connu "POUR DES MERS PROPRES" permettant à nos navires d'éviter tout rejet de résidus à la mer, grâce à l'observation d'une stricte discipline et à l'installation de dispositifs particuliers. Ainsi que nous vous l'avons annoncé l'année dernière, les laboratoires de la Standard Oil Company (New Jersey) ont réussi à mettre au point au début de 1968, un dispersant non toxique le "COREXIT 7664", maintenant commercialisé en France par la Société Esso Chimie. Au cours de l'année 1969, ce produit a été utilisé avec succès dans plusieurs cas au large des côtes françaises. En octobre 1969, est entré en vigueur le plan "TOVALOP", créé par Esso et Gulf avec cinq autres compagnies pétrolières. Ce plan, ouvert à tous les armateurs, est destiné à contribuer au remboursement des frais de nettoyage des côtes à la suite d'une éventuelle catastrophe maritime.

Pour compléter cette action, il a été décidé - en décembre 1969 - la création au sein de votre Société de groupes anti-pollution locaux partout où l'importance des risques le justifie. La responsabilité de l'ensemble de ce dispositif est assumée au siège social par un comité dont la mission est de perfectionner les méthodes de prévention contre toutes les formes possibles de pollution et de veiller à ce que votre Société soit à même de faire face aux accidents éventuels.

Forage d'exploration dans la neige, à Faucigny (Haute-Savoie), sur le permis de recherche du Haut-Rhône, attribué à Esso REP. Un second forage a été entrepris dans cette région, pour permettre aux géologues de mieux préciser les structures souterraines de la zone à reconnaître. La prospection sous toutes ses formes se poursuit sur les permis d'Esso REP. (Photo A. Dussart)



L'Esso-Paris, que l'on voit ici au cours de ses essais, est le premier des nouveaux super-pétroliers qui vont renforcer la flotte d'Esso Standard SAF. D'un port en lourd de 193 000 t, long de 323 m et large de 47 m, il atteint une vitesse de 16 nœuds en service. On trouvera dans les pages suivantes un "écorché" détaillé de ce navire.
(photo Heurtier)



Cette sculpture abstraite de métal poli : un groupe d'échangeurs appartenant à la nouvelle unité de reforming catalytique qui vient d'être mise en service à la raffinerie de Port-Jérôme. D'une capacité de 1 500 tonnes/jour, elle complète la première unité de reforming mise en service en 1959, et, est également destinée à améliorer la qualité des essences en relevant leur indice d'octane.
(photo A. Dussart)




pétrolier esso paris

Caractéristiques principales

Longueur hors-tout	323,743 m
Largeur hors-membres	47,170 m
Creux sur quille	23,700 m
Tirant d'eau (marque été)	18,425 m
Déplacement correspondant	223 600 tonnes
Port en lourd (marque été)	193 150 tonnes
Volume des citernes à fret	229 883 m³
Volume des ballasts propres	37 601 m³
Volume des soutes à combustibles	9 003 m³
Machines	Turbines AP-Stal-Laval
Puissance	30 400 ch
Vitesse	17 nœuds
Consommation de fuel par jour à 30 400 ch	144 tonnes
Équipage	30 hommes, plus un novice

Nota : les hommes figurant sur cet écorché ne sont placés que pour donner l'échelle et leur position ne correspond aucunement à une fonction à bord.

1. gouvernail
2. hélice
3. parquet inférieur de la machine
4. maille vide
5. caisse à huile
6. ballast à eau de lavage
7. arbre porte-hélice
8. palier de ligne d'arbre
9. groupe turbo-réducteur
10. réducteur
11. turbine HP
12. turbine BP
13. condenseur principal
14. entrée d'eau du condenseur principal
15. réfrigérant à huile
16. turbine des pompes de cargaison (4)
17. chambre des pompes
18. gaine de ventilation (partiel)
19. tuyauteries diverses
20. puits aux chaines
21. caisses diverses
22. plate-forme des chaudières
23. salle de contrôle des machines
24. diesel-alternateur
25. chaudière auxiliaire
26. chaudière principale
27. réchauffeur d'air de la chaudière principale
28. réchauffeur dégazeur
29. gaine d'aspiration et de refoulement des ventilateurs d'aération machine
30. conduit de fumée des chaudières
31. échappement du diesel-alternateur
32. cheminée
33. pont principal
34. étambot
35. muraille
36. tôle de bouchain
37. cloison transversale
38. cloison longitudinale
39. carlingue centrale
40. porque
41. échelles de visite (passerelles)
42. lisse de fond
43. carlingue de fond (varangue)
44. structure anti-roulis "Flume"
45. citerne latérale bâbord
46. citerne centrale
47. citerne latérale tribord
48. conduit principal d'aspiration de la cargaison
49. tuyautage de cargaison
50. tuyautage d'assèchement (stripping)
51. tuyautage de ballastage
52. cloche d'aspiration
53. lisse sous pont
54. gousset de renfort
55. élément de porque
56. trou d'homme
57. anguiller
58. cofferdam avant
59. cloison d'abordage
60. serre
61. peak avant
62. bulbe d'étrave
63. gaillard
64. pavois
65. échappement diesel avant
66. pompes à eau de mer
67. manche à air
68. treuil d'amarrage, guindeau
69. barbottin
70. écubier
71. ancre
72. bitte
73. chaumard
74. rouleau de renvoi
75. mât avant (feux de navigation)
76. plate-forme incendie, canon à mousse physique
77. panneau d'accès aux citernes
78. dégagement d'air des citernes
79. tuyauterie de télé-jaugeage
80. tuyautage d'eau de lavage
81. système de lavage fixe des citernes
82. mâtereau
83. mât de charge
84. projecteur d'éclairage
85. traverse de chargement (manifold)
86. dôme de chargement (martyr)
87. marques de franc-bord (disque de Plimsoll)
88. magasin
89. bossoir de coupée
90. coupée
91. brise-lame
92. canon à eau pour lavage des citernes
93. rambarde
94. main courante
95. passage
96. séparateur
97. ventilation de la chambre des pompes
98. local à mousse physique
99. salle de cinéma
100. logements de l'équipage
101. embarcation de sauvetage
102. bossoir d'embarcation
103. salle à manger de l'équipage
104. logements des maîtres
105. hôpital
106. logements des officiers mécaniciens
107. piscine
108. logements des officiers pont
109. local radio
110. appartement du commandant
111. central de cargaison
112. timonerie
113. aileron de passerelle
114. feux de côté (bâbord et tribord)
115. machinerie de l'ascenseur
116. antennes radio
117. mât arrière (feux de navigation, antennes r
118. feu de mouillage
119. feu de poupe





Brillants débuts pour Esso Shop. Désormais, dans les stations-service Esso, l'automobiliste peut trouver tout ce qui lui est indispensable tant pour son véhicule — pneus, batteries, accessoires — que pour l'agrément et le confort de ses passagers. Esso Shop : "Tout pour vous rendre la route heureuse".
(Photo A.S. Larsen)

rapports techniques

La consommation d'énergie en France en 1969

La consommation apparente de produits énergétiques en France (*) en 1969 peut être évaluée à l'équivalent de 138 millions de tonnes de produits pétroliers, représentant une croissance de 6,8 % par rapport à l'année 1968. Toutefois, la croissance réelle est plus forte car des stocks importants avaient été constitués à la fin de 1968 en prévision de la majoration de la fiscalité à partir du 1er janvier 1969.

Bien qu'en 1968 - en raison des événements des mois de mai et juin - les consommations de certains produits énergétiques furent temporairement freinées, les comparaisons globales demeurent dans l'ensemble suffisamment significatives pour préciser le cadre dans lequel évoluent les consommations des produits pétroliers.

La consommation d'électricité s'est élevée à 130,6 millions de kWh, en progression de + 9,5 % sur 1968. Elle a doublé par rapport à 1959. Sa part dans la consommation totale d'énergie finale est ainsi légèrement supérieure à 25 %.

La production fut assurée à raison de 56 % par les centrales thermiques classiques, 41 % par les centrales hydrauliques et 3 % par les centrales nucléaires. Par suite des difficultés techniques rencontrées, les centrales nucléaires n'ont pu être utilisées qu'à un peu moins de 45 % de leurs capacités. La décision de ne plus construire de nouvelles centrales de la filière uranium naturel a été officiellement confirmée en fin d'année. Les programmes de construction de centrales nucléaires de divers types qui pourront être lancés en France dans les prochaines années auront pour but moins une production massive d'électricité que l'affirmation par la France de la nécessité de faire participer ses entreprises à la mise au point de techniques d'avant-garde.

D'ici à 1980, les quantités de fuel oil lourd consommées par les centrales thermiques pourront ainsi croître rapidement alors que le charbon verra sa consommation totale stagner, ou même décroître, et la production d'électricité d'origine hydraulique ne se développer que très lentement, les sites les plus rentables ayant déjà été équipés.

Le gaz naturel a connu une croissance de plus de 18 % de 1968 à 1969, la ressource mise à la disposition du marché correspondant à 8,7 milliards de m^3. Il a fourni 6 % de la demande totale d'énergie. Aux ressources apportées par la production dans le sud-ouest de la France (Lacq, Meillon Saint-Faust) et à l'importation au Havre de gaz naturel liquéfié en provenance d'Arzew s'ajoute l'importation par pipe-line de gaz du gisement de Groningue en Hollande. Compte tenu du développement prévu des importations de gaz en provenance de Hollande puis d'Algérie à partir de 1972 et de l'éventuelle signature d'un contrat d'importation de gaz naturel en provenance de Russie, la ressource de gaz naturel mise à la disposition du marché français va croître rapidement. Les experts de l'O.C.D.E. estiment que la part du gaz naturel dans la satisfaction des besoins d'énergie de l'Europe de l'ouest est appelée à progresser rapidement et pourrait en moyenne dépasser 11 % dans cette zone vers 1975. Pour le chauffage, au cours de la prochaine décennie, le gaz naturel s'affirmera un sérieux concurrent du pétrole.

Les combustibles solides voient leur consommation continuer à décroître au rythme de 2 millions de tonnes de charbon par an, mais afin de ramener les stocks à un niveau normal, le recul de la production a été plus accusé. De 1967 à 1969, l'extraction est tombée de 50,7 millions de tonnes à 43,5 millions de tonnes. En dehors des emplois spécifiques comme ceux du coke dans la sidérurgie qui posent d'ailleurs un difficile problème d'approvisionnement pour la sidérurgie française en période de très haute conjoncture mondiale pour la production d'acier, les emplois finals de charbon sont appelés à continuer à se réduire par suite d'une meilleure appréciation des consommateurs sur les coûts respectifs des énergies en concurrence. La part du charbon dans la satisfaction des besoins énergétiques pourrait ainsi passer de 30 % environ en 1969 à moins de 15 % en 1975.

Le marché intérieur des produits pétroliers énergétiques, de son côté, s'est accru de 7,7 millions de tonnes, soit une augmentation annuelle de 11,8 %. Avec près de 74 millions de tonnes, ils représentent environ 54 % de la consommation des produits énergétiques. Le fuel oil domestique avec environ 26 millions de tonnes intervient pour 35 % dans ce total, mais pour la première fois sa croissance a été dépassée par celle du fuel oil lourd dans l'industrie qui a atteint 14 % et un total de 12,7 millions de tonnes.

Les carburants auto et le gas oil avec des coefficients de croissance respectivement de 6,2 % et de 10 % représentent 22 % de la demande des produits pétroliers énergétiques.

Malgré la concurrence du gaz naturel, la part des produits pétroliers dans la demande totale d'énergie devrait continuer à croître au cours des prochaines années et pourrait dépasser 65 % en 1975. A l'intérieur de ce marché en expansion rapide, la structure de la demande est appelée à évoluer au profit des fuel oils lourds qui à long terme pourraient prendre une place équivalente à celle des distillats.

(*) Il s'agit de la consommation de produits énergétiques pour les besoins de l'économie civile à savoir, consommation totale à l'exclusion des consommations "militaires", des produits pétroliers non énergétiques, des bases pétrochimiques.

Relations sociales

Les effectifs d'Esso Standard S.A.F. qui étaient de 5 109 au 31 décembre 1968 sont passés à 4 966 fin décembre 1969. Cette diminution résulte de départs à la retraite, notamment dans le cadre du plan de dégagement déjà en vigueur en 1968 et qui a pris fin en mars 1969.

Cette réduction d'effectifs s'est avérée possible grâce à une constante recherche de l'efficacité dans toutes les activités et en particulier par la réorganisation de la direction logistique et de la direction générale des ventes.

Les salaires versés et l'ensemble des dépenses sociales se sont élevés à F 247 275 128.

Depuis de nombreuses années, Esso Standard S.A.F. poursuit ses efforts en vue de développer des relations confiantes au sein de l'entreprise. Trois nouvelles dispositions méritent d'être signalées :

1° Afin de mieux connaître les besoins et les aspirations de l'ensemble du personnel, une enquête d'opinion sur les communications à l'intérieur de l'entreprise a eu lieu en mars 1969. Elle a couvert de nombreux facteurs déterminants dans le cadre des relations de travail, tels que : satisfaction dans l'emploi, degré d'initiative, information générale et sur le travail, relations avec le chef direct et entre collègues, appréciation, évaluation du travail, promotions-mutations, avenir et sécurité de l'emploi, formation, participation, attitude vis-à-vis de l'entreprise, etc.

La participation importante du personnel, près de 80 %, montre l'intérêt que ce dernier a pris à cette enquête dont tous les résultats ont été publiés et commentés auprès des comités d'établissement et du comité central d'entreprise.

L'enquête a mis en évidence l'attachement à la Société et la satisfaction quant à la sécurité de l'emploi d'un très grand nombre de collaborateurs, mais elle a surtout permis de mieux localiser les points forts et les points faibles de l'information et de la communication dans l'entreprise. Ces constatations ont conduit à mettre à l'étude de nouvelles mesures qui seront appliquées dès 1970.

2° Un accord créant un plan d'épargne et d'intéressement a été conclu en octobre 1969 entre les Directions d'Esso Standard S.A.F. et d'Esso REP, et les représentants d'organisations syndicales. Par cet accord, le personnel d'Esso REP a fait apport à l'ensemble du personnel des deux Sociétés des sommes lui revenant au titre de la participation.

Ce plan d'épargne et d'intéressement a été établi dans le cadre des ordonnances du 17 août 1967 relatives tant à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises qu'au fonctionnement des plans d'épargne d'entreprise. Il est alimenté par les versements des Sociétés au titre de l'intéressement et les cotisations volontaires du personnel. Ces premières cotisations ont pris effet au 1er janvier 1970, date à laquelle 50 % des intéressés avaient donné leur adhésion.

3° Un accord collectif concernant les conditions de départ en pré-retraite a été conclu également en octobre 1969 entre les directions des sociétés Esso Standard S.A.F. et Esso REP et les représentants du personnel. Cet accord collectif qui répond à une demande des comités d'entreprise a pour but d'améliorer les conditions de départ, par l'adoption d'un système dit de "pré-retraite", applicable à partir de 60 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes.

Cet accord de caractère bi-latéral s'applique aux départs résultant tant d'une demande des intéressés que d'une décision de la Société après un préavis de six mois.

intérêts miniers détenus par esso rep pour les recherches au 31 décembre 1969

(directement ou par voie d'association)

permis	titulaire	superficie km²	% participation ESSO REP (associés)	opérateur
Golfe de Gascogne				
Landes Atlantique	ESSO REP/SNPA/ CEP-ERAP	968	55 (SNPA/CEP-ERAP)	ESSO REP
Aquitaine sud				
Mauléon	ESSO REP	620	50 (SNPA)	ESSO REP
Hôpital St-Blaise	SNPA	54	50 (SNPA)	ESSO REP
Béarn : Salies	ESSO REP	146	50 (ERAP)	ESSO REP
Thèze	ESSO REP	146	50 (SNPA)	SNPA
Rébénacq	ESSO REP	182	100	ESSO REP
Bidache	SNPA	801	50 (SNPA)	SNPA/ESSO REP
Midi Pyrénées				
Gimone-Volvestre	ESSO REP/ERAP	2 116	50 (ERAP)	ERAP/ESSO REP
Foix	ERAP	987	50 (ERAP)	ERAP/ESSO REP
Alpes				
Haut-Rhône	ESSO REP	4 260	100	ESSO REP
Durance-Baronnies	ERAP	3 357	50 (ERAP)	ERAP
Languedoc				
St-Gilles	ESSO REP	947	100	ESSO REP

Exploration et production

Prospection géologique

Les études structurales relatives au périmètre du Haut-Rhône ont été achevées. La basse vallée du Rhône a été l'objet de levés stratigraphiques et de nombreuses études d'échantillons et de documents.

Prospection sismique

Huit cent quatre vingt huit kilomètres de profils sismiques ont été réalisés pour le compte d'Esso REP ou de ses associés, ce qui représente vingt-quatre mois d'équipe sismique. L'effort principal a porté sur les permis contigus de Mauléon et de Bidache (483 km).

En Aquitaine Sud, le recours aux techniques les plus récentes a permis d'obtenir une amélioration de la qualité des résultats quant aux structures profondes.

Forages d'exploration

En 1969, soit pour son compte propre, soit comme opérateur pour une association, Esso REP a foré 13 660 m. Deux puits d'exploration dont un à grande profondeur ont été achevés au cours de l'exercice ; ce sont respectivement Lembeye 1, en association avec la SNPA sur le périmètre de Thèze et Bérenx 1, en association avec ERAP sur le périmètre de Salies-de-Béarn. Deux forages étaient en progression à la fin de l'année : Faucigny 1 sur le périmètre du Haut-Rhône et Rébénacq sur le périmètre du même nom.

En outre, Esso REP a participé au forage de deux puits réalisés par ses associés : Jouques 1, sur le périmètre de la Drôme détenu par ERAP, a été terminé stérile à la profondeur de 2473 m ; Ucha 1 situé dans la région de Meillon sur le permis de Cardesse, obtenu par la S.N.P.A. en janvier 1970, a atteint 1 386 mètres au 31 décembre.

Au 1er janvier 1969, le forage, Bérenx 1, était à la profondeur de 2 320 m. Au cours de l'année, en raison des dispositions inattendues des formations géologiques traversées, le programme de forage a dû être modifié et trois déviations ont été effectuées, représentant un abandon de 1 780 m de puits. A la profondeur de 5 885 m des difficultés insurmontables s'étant produites, l'arrêt du forage a été décidé. A Bérenx 1, la présence de gaz naturel a été constatée sans toutefois que l'existence d'un réservoir exploitable ait pu être prouvée, l'objectif principal du forage n'ayant pas été atteint.

production nette de pétrole brut par esso rep

	1967	1968	tonnes 1969
Parentis	1 347 696	1 305 169	1 300 754
Cazaux	623 978	589 960	527 828
Lavergne-La Teste	163 279	159 789	134 317
Mimizan Nord	49 190	41 676	24 399
Cabeil	41 787	38 573	15 376
Mothes	39 551	31 679	28 480
Lugos	23 936	22 812	19 991
Lucats	11 524	8 331	6 491
	2 300 941	2 197 989	2 057 635

Production

En 1969, la production nette de pétrole brut d'Esso REP a été de 2 057 000 tonnes métriques, quantité inférieure de 6,5 % environ à celle qui avait été produite l'année précédente. Grâce à la qualité des travaux d'exploitation exécutés sur les gisements de Parentis et de Cazaux, notamment en matière de stimulation, le déclin de la production de ces champs a pu être maintenu en 1969 à la plus faible valeur possible.

Depuis la découverte de Parentis, plus de 25 millions de tonnes de pétrole brut ont été extraites de l'ensemble des gisements exploités par Esso REP.

La quantité vendue de gaz naturel associé à la production d'huile du champ de Parentis s'est élevé à 4 218 000 m³, ce qui porte les quantités totales vendues depuis l'origine jusqu'à la fin décembre 1969 à 43 000 000 m³.

approvisionnements en pétrole brut

Origines	1967 Milliers de tonnes	%	1968 Milliers de tonnes	%	1969 Milliers de tonnes	%
- Métropole	2 301	23,7	2 196	20,7	2 056	17,4
- Sahara	2 395	24,6	2 368	22,3	2 167	18,4
Total	**4 696**	**48,3**	**4 564**	**43,0**	**4 223**	**35,8**
- Libye	2 262	23,3	3 205	30,2	3 999	33,9
- Moyen-Orient	1 825	18,8	1 774	16,7	2 196	18,6
- Venezuela	935	9,6	972	9,2	893	7,5
- Nigeria	—	—	89	0,9	223	1,9
- Gabon	—	—	—	—	272	2,3
Total	**5 022**	**51,7**	**6 040**	**57,0**	**7 583**	**64,2**
Total des achats	**9 718**	**100**	**10 604**	**100**	**11 806**	**100**

Activité logistique

A - Approvisionnements en pétrole brut

Malgré les événements survenus au cours du mois de septembre (coup d'état militaire en Libye et sabotage du Tap-line) et malgré les arrêts de chargements dus au mauvais temps en période d'hiver dans les ports africains, l'approvisionnement des trois raffineries en pétroles bruts a pu être assuré normalement.

Les achats de pétroles bruts en provenance de toutes origines se sont élevés à 11 806 000 tonnes, soit une augmentation de 11,4 % sur 1968. Le tableau ci-contre indique la répartition de ces achats par origines et par comparaison avec ceux des deux années précédentes.

Les bruts importés ont été transportés par des navires de la société, par des navires du Groupe Esso et pour une part moins importante par des navires affrétés sur le marché.

A la fin de 1969, la flotte de haute mer d'Esso Standard S.A.F. comprenait l'"Esso Paris" de 190 000 dwt (mis en service en octobre 1969), l'"Esso Lorraine" de 51 600 dwt et trois navires de 40 000 dwt. Un navire de cette catégorie a été vendu au cours du deuxième trimestre dans le cadre du rajeunissement de la flotte du fait de la mise en service de l'"Esso Paris".

De plus, Esso Standard S.A.F. a disposé de trois navires affrétés à temps, l'"Esso Spain" de 93 700 dwt, le "Germinal" de 58 600 dwt et l'"Esso Kobé" de 21 000 dwt.

L'"Esso Paris" a effectué son premier voyage sur la relation Golfe Persique / Le Havre, où il est arrivé comme prévu le 21 décembre 1969, portant ainsi à 15 le nombre des pétroliers de plus de 100 000 dwt réceptionnés en 1969 pour le compte Esso, contre 5 seulement en 1968.

B - Activités des raffineries

Le tonnage de pétrole brut distillé en 1969 dans les trois raffineries Esso, Port-Jérôme, Bordeaux et Fos a été de 11 600 000 tonnes, ce qui représente une augmentation de 9,3 % sur les quantités de pétrole brut traitées en 1968.

Le tableau des productions, par grandes catégories de produits, pour les trois raffineries, montre une augmentation assez importante des productions de fuel domestique, des spécialités (gaz liquéfiés, huiles de graissage, bitumes) et des produits destinés à Esso Chimie.

Raffinerie de Port-Jérôme

En 1969, cette raffinerie a traité 5 900 000 tonnes de pétrole brut, soit 7 % de plus qu'en 1968. Elle a fonctionné au maximum de sa capacité en 1969, sauf pendant six semaines en juin-juillet, période au cours de laquelle ont été réalisés les travaux d'augmentation de 20 % de la capacité de l'unité principale de distillation, ainsi que des travaux périodiques d'entretien.

Les unités de transformation, cracking et reforming catalytiques, ont travaillé de façon très satisfaisante tout au long de l'année.

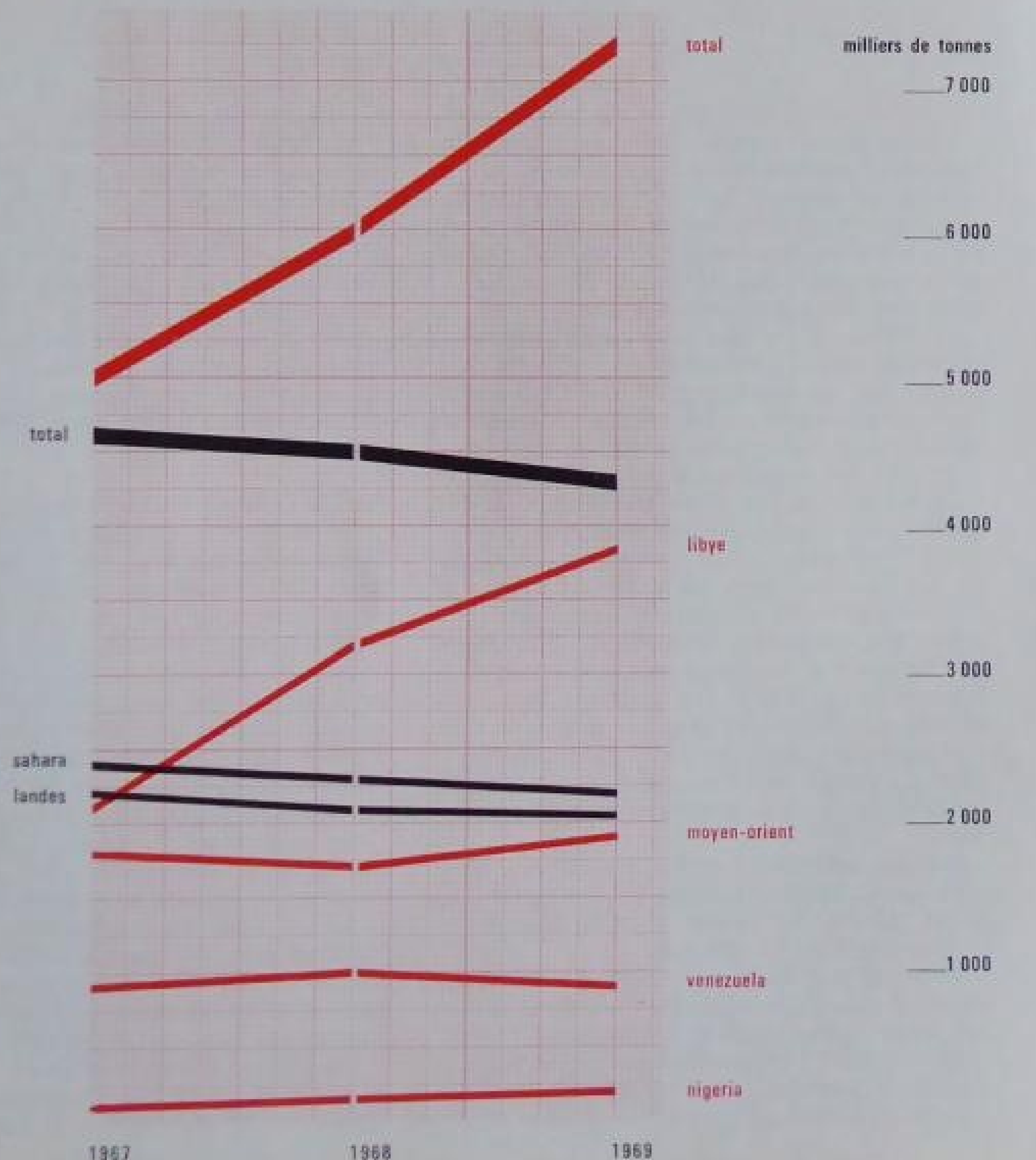
Les moyens de stockage du pétrole brut ont été accrus notablement par la construction d'un nouveau bac de stockage de 60 000 m³, à Port-Jérôme, et par la location à la Compagnie Industrielle et Maritime, au Havre, d'un nouveau bac de 85 000 m³. L'accroissement des stockages permet désormais de décharger rapidement les super-pétroliers de 200 000 tonnes.

Par ailleurs, les possibilités de stockage pour le gas oil de chauffe et les produits intermédiaires divers ont été accrues de 120 000 m³ en 1969.

pétrole brut traité dans les raffineries de port-jérôme, bordeaux et fos

Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités et les tonnages destinés aux raffineries de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos tels qu'ils sont indiqués au tableau "Approvisionnements en pétrole brut", page 17, qui comprend, en effet, les tonnages en cours de route ou en stock dans les raffineries et exclut les quantités de brut reçues pour raffinage pour le compte de tiers.

Origines	1967 Milliers de tonnes	1967 %	1968 Milliers de tonnes	1968 %	1969 Milliers de tonnes	1969 %
Landes (Esso REP)	2 235	23,0	2 197	20,7	2 056	17,7
Bassin parisien	20	0,2	—	—	—	—
Sahara	2 402	24,8	2 328	21,9	2 245	19,3
Total	**4 657**	**48,0**	**4 525**	**42,6**	**4 301**	**37,0**
Libye	2 159	22,3	3 262	30,7	3 981	34,3
Moyen-Orient	1 890	19,5	1 775	16,7	1 939	16,7
Venezuela	910	9,4	975	9,2	910	7,9
Nigeria	74	0,8	89	0,8	223	1,9
Gabon	—	—	—	—	258	2,2
Total	**5 034**	**52,0**	**6 101**	**57,4**	**7 311**	**63,0**
Total brut traité	**9 691**	**100**	**10 626**	**100**	**11 612**	**100**



production des raffineries de port-jérôme, bordeaux et fos*

(*) La raffinerie de Fos-sur-mer a été mise en service en septembre 1965.
(**) Production assurée par Esso Chimie à partir du quatrième trimestre 1966 (essences spéciales et white-spirit compris).

Milliers de tonnes

produits consommés en raffineries exclus

Produits	1965	1966	1967	1968	1969
Gaz de raffinerie pour Gaz de France	69	53	46	20	13
Gaz liquéfiés	216	271	260	257	316
Carburants auto	1 301	1 496	1 630	1 946	2 140
Essence aviation et carburéacteurs	414	423	490	409	369
Pétrole	7	2	18	2	2
Gas oil	474	784	680	603	604
Fuel domestique	1 487	1 755	2 334	2 745	3 082
Fuel léger	315	223	194	168	133
Fuels lourds	1 671	2 012	2 156	2 421	2 493
Lubrifiants	206	198	199	223	256
Bitumes	428	449	509	546	542
Produits chimiques (**)	282	281	338	663	937
Total	**6 870**	**7 947**	**8 854**	**10 003**	**10 887**

Raffinerie de Bordeaux
Elle a traité 2 800 000 tonnes de pétrole brut, tonnage en augmentation de 5 % sur 1968. En complément du pétrole brut produit par Esso REP, un certain tonnage de brut importé, en augmentation sensible par rapport à 1968, a été mis en œuvre dans cette raffinerie.
L'importation de pétrole brut à la raffinerie de Bordeaux va être largement facilitée au deuxième semestre 1970 par la mise en service au nouveau Port du Verdon de deux nouveaux réservoirs de 64 000 m³. Ces nouvelles installations permettront d'approvisionner, de façon plus économique, la raffinerie de Bordeaux par des pétroliers de 90 000 tonnes au lieu de 20 000 tonnes actuellement.
Environ 33 000 m³ de stockages supplémentaires pour les produits finis ont été mis en service au cours de l'année.

Raffinerie de Fos-sur-Mer
En 1969, la raffinerie de Fos-sur-Mer a mis en œuvre 2 900 000 tonnes de pétrole brut, soit 20 % de plus qu'en 1968. C'est donc sur cette raffinerie qu'a été concentrée une grande part de l'accroissement de l'activité raffinage d'Esso Standard S.A.F.
Les nouvelles facilités d'expédition par le pipeline Méditerranée-Rhône ont été utilisées en 1969, ce qui a permis d'évacuer économiquement une part importante de la production de la raffinerie vers la Vallée du Rhône et la région lyonnaise.
En 1969, 27 000 m³ de stockages supplémentaires ont été mis en service et il est prévu d'achever en 1970 la construction de 120 000 m³ de nouveaux moyens de stockage dont un réservoir de 90 000 m³ réservé au pétrole brut.

Raffinerie de Lorraine
La construction de la raffinerie de Lorraine, ainsi que du pipe-line de 45 centimètres de diamètre qui doit la ravitailler au départ du terminal de Strasbourg de la Société du Pipeline Sud-Européen, projets dans lesquels Esso Standard S.A.F. détient une participation de 40 %, a été poursuivie activement.
La raffinerie entrera en production au troisième trimestre de 1970.

La Mailleraye
En 1969, l'usine de La Mailleraye a produit 68 000 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux.

Milliers de tonnes

	1967		1968		1969	
Moyens de transport						
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
Pipeline	1 156	19,4	1 118	19,2	1 525	22,0
Voie fluviale	1 306	21,9	1 469	19,9	1 647	23,8
Voie ferrée	2 094	35,1	2 258	36,2	2 255	32,6
Route	1 410	23,6	1 489	24,7	1 497	21,6
Total	**5 966**	**100**	**6 434**	**100**	**6 924**	100

C - Transports de produits finis

Les transports de produits finis en vrac des raffineries Esso aux dépôts de distribution et aux gros consommateurs ont atteint, en 1969, un total de 6 924 000 tonnes contre 6 434 000 tonnes en 1968, soit une progression de 7,6 %. La répartition de ce tonnage entre les divers modes de transports est indiquée dans le tableau ci-contre.

Le changement le plus important ayant modifié la répartition entre les moyens de transport est dû à la mise en exploitation progressive du pipeline Méditerranée-Rhône, qui a débuté fin 1968 et auquel furent raccordés les dépôts Esso de Valence, Chignin, Etrembières et, à la fin de l'année 1969, Lyon-Port-Herriot. Ainsi s'explique la progression importante des transports par pipeline passée de 1 118 000 tonnes en 1968 à 1 525 000 tonnes en 1969, soit 35 %.

L'effort de modernisation du parc de wagons-citernes a été poursuivi. Le parc actuel, propriété Esso, ne couvre plus qu'une assez faible partie de la demande, la location auprès de sociétés spécialisées permettant de faire face aux trois-quarts des besoins.

Les transports par voie fluviale conservent leur place relative, tandis que les cabotages ont augmenté leur part du tonnage total. Enfin, les transports routiers massifs, c'est-à-dire ravitaillant les dépôts et les gros consommateurs, ont réalisé un tonnage sensiblement égal à celui de l'exercice précédent.

D - Importations et exportations de produits finis

Les importations de produits finis se sont élevées à 24 800 tonnes environ, dont 5 500 tonnes d'essence aviation et 19 300 tonnes de produits spéciaux.

Les exportations de produits finis ont totalisé un million de tonnes environ avec une proportion des coupes "essence" et des lubrifiants accrue par rapport à 1968.

Produits chimiques

Esso Chimie est demeurée filiale d'Esso Standard S.A.F. jusqu'au 14 novembre 1969, date à laquelle a été décidée par les actionnaires d'Esso Standard S.A.F., la distribution gratuite des actions Esso Chimie.

Les ventes - hors taxes - de produits d'Esso Chimie se sont élevées à F 449 millions en 1969, en progression de 30 % par rapport à l'exercice précédent. Sur le marché intérieur, elles ont atteint F 369 millions soit 549 000 tonnes. A l'exportation, elles se sont élevées à F 80 millions.

En 1969, les performances de l'unité de craquage à la vapeur bien meilleures qu'en 1968 ont atteint les objectifs prévus à la construction.

D'excellents résultats ont été obtenus également par l'unité de résines et par l'unité d'aromatiques qui avait fait l'objet de travaux d'extension en 1968.

L'accroissement des ventes a été de plus de 50 % pour les produits issus des unités de craquage à la vapeur et les résines. Les exportations d'éthylène, effectuées notamment par navires-citernes et par camions ont atteint un niveau élevé. Le développement des ventes d'éthylène, de butadiène et de propylène sur le marché intérieur a été également important.

La progression des ventes d'orthoxylène et paraxylène a été satisfaisante. Les ventes de tripropylène, de tétrapropylène, de dodecylbenzène et de solvants sont également en augmentation. Les ventes d'additifs se sont accrues de 29 % en tonnage d'une année sur l'autre. Cet accroissement est essentiellement dû aux acides sulfoniques dont les ventes se développent tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

La progression des ventes d'élastomères est régulière : pour le caoutchouc butyl, elle a été de 9 % en tonnage et pour le vistalon de 39 %.

L'activité résines se développe rapidement : les tonnages vendus sont en augmentation de 58 % sur 1968.

Esso Chimie a décidé en 1969 de se retirer de l'activité des spécialités agricoles, laquelle limitée à la revente de produits n'était plus rentable.

Recherches et développements

En 1969, les laboratoires de Mont-Saint-Aignan ont effectué des recherches pour un montant de quinze millions de francs. Environ 44 % de ces recherches ont été exécutées pour le compte d'Esso Research and Engineering Company, principale société de recherche du Groupe Esso.

L'achèvement de l'étude d'une nouvelle huile moteur a permis le lancement de l'Uniflo en France. Cette huile, approuvée par la société des automobiles Peugeot, répond parfaitement aux exigences des moteurs les plus modernes, aussi bien en ville que sur autoroute.

De très bons résultats ont été enregistrés dans la mise au point d'huiles pour compresseurs (air, fluides réfrigérants, gaz de pétrole). En particulier, l'huile synthétique pour les compresseurs à propane a été adoptée dans la gamme internationale Esso et approuvée par de nombreux constructeurs.

Les huiles blanches Esso ont reçu l'approbation des principaux fabricants de matière plastique pour l'industrie alimentaire. Un nouveau procédé de fabrication a été mis au point pour répondre à une demande rapidement croissante.

Divers lubrifiants, en particulier des huiles turbines extrême-pression, ont été agréés par la marine nationale.

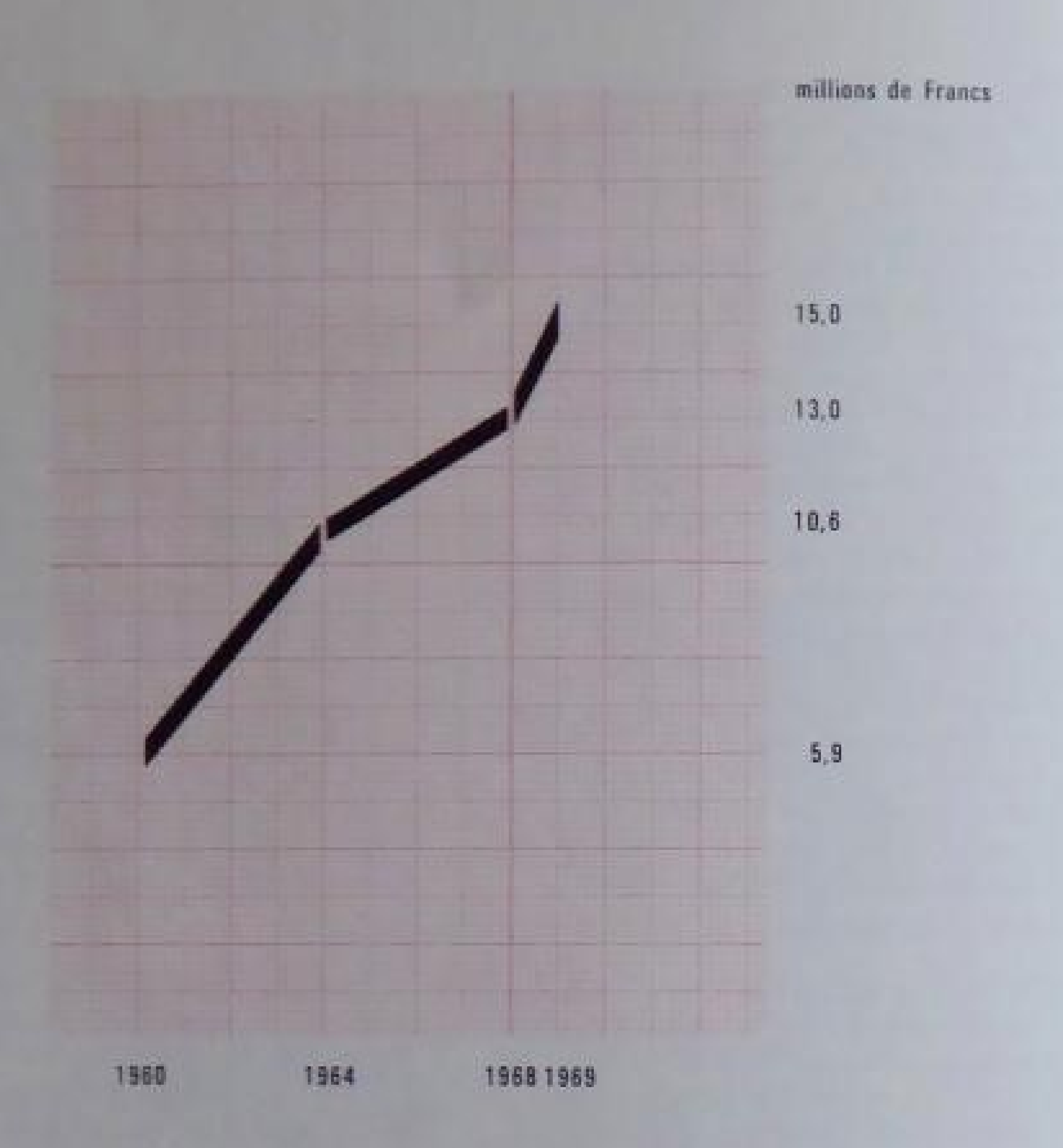
En ce qui concerne les bitumes, l'étude sur une longue période du comportement mécanique des chaussées commence à porter ses fruits et conduit à des conclusions pratiques.

L'étude d'un procédé de fabrication de sulfonates à très haute alcalinité a été menée à bonne fin.

La mise au point de la fabrication d'acides sulfoniques à bas poids moléculaire utilisables comme émulsifiants a été terminée. Leur production doit commencer au début de 1970.

Outre le domaine de spécialisation du centre de recherche de Mont-Saint-Aignan dans le cadre du programme d'études du Groupe Esso, un grand nombre de travaux ont été effectués pour répondre plus spécialement à la demande des services de raffinage et de vente d'Esso Standard S.A.F. : études sur les carburants et les combustibles, études sur la pollution de l'atmosphère, mise au point d'un nouvel antigel, nouvelles huiles solubles pour le travail des métaux adoptées par les constructeurs d'automobiles, investigations sur les possibilités de fabrication de nouveaux détergents, etc.

sommes dépensées pour les recherches de laboratoire



Activités Commerciales

En 1969, le marché des produits pétroliers (et plus spécialement celui des fuels) a été profondément influencé par le développement exceptionnel de l'activité industrielle et par la diminution des consommations de charbon. La part des produits pétroliers dans la consommation totale d'énergie s'en est trouvée accrue.

La dévaluation du franc, au mois d'août, a encore accéléré cette évolution en rendant plus chers pour les industriels français les combustibles solides et le gaz naturel importés, dont le gaz de Groningue qui a commencé à parvenir en France en 1969.

Alors que les prix de vente officiels des carburants, gas oil, fuel domestique, fuels légers ont été augmentés le 29 septembre pour tenir compte de l'incidence de la dévaluation sur le prix des bruts, les prix de vente officiels des fuels lourds, maintenus à leur niveau antérieur à la dévaluation, n'ont subi une majoration que le 1er janvier 1970. Pendant les cinq derniers mois de l'année 1969, l'industrie française a ainsi pu bénéficier de prix des fuels lourds parmi les plus bas d'Europe.

Au 1er janvier 1970, les industriels ont vu disparaître une anomalie fiscale : depuis cette date ils sont autorisés à récupérer la T.V.A. sur les fuels lourds. Avec cette première réforme, les produits pétroliers commencent à entrer dans le "droit commun" de la T.V.A., alors qu'ils avaient toujours constitué une exception.

a) Pour l'ensemble des fuels, et principalement les fuels lourds, une compétition encore plus âpre que les années précédentes s'est manifestée en 1969 sur le marché intérieur malgré l'attrait des prix à l'exportation qui se relevaient sous la double incidence de la dévaluation française et surtout de l'accroissement des besoins de l'industrie européenne.

b) Pour les carburants auto, le problème des supermarchés, déjà évoqué dans les rapports relatifs aux exercices antérieurs, a pris du fait de son développement important en 1969 une acuité particulière. Bien que les stations-service apportent à l'automobiliste un service plus complet, les ventes de carburants par plus de 250 supermarchés ont représenté environ 3,5 % des ventes totales en France.

Les pouvoirs publics maintiennent toujours un contrôle très strict sur la construction des stations-service, mais un léger assouplissement a été constaté à la suite de la nouvelle réglementation adoptée par la direction des carburants en 1969. Esso Standard S.A.F. pourra ainsi construire un plus grand nombre de nouveaux points de vente chaque année.

Il faut toutefois encore regretter que le nombre et la complexité croissante des dossiers à établir pour obtenir une autorisation administrative ralentissent toujours plus la réalisation des projets et nuisent à l'efficacité des entreprises, non seulement en ce qui concerne les stations-service mais aussi la construction des stockages nécessaires au bon fonctionnement du réseau.

En 1969, le marché pétrolier s'est développé à un rythme un peu plus rapide qu'en 1968 : 11,8 % au lieu de 11 %, mais inférieur à la cadence d'accroissement de 14 % observée antérieurement. La consommation totale de produits pétroliers a dépassé le cap des 70 millions de tonnes.

Sur ce marché, les ventes Esso se sont élevées à 9 217 000 tonnes, soit 12,7 % du marché et 939 000 tonnes de plus qu'en 1968.

Carburants auto

L'évolution de la consommation de carburants auto, en augmentation de 6,2 % sur 1968, s'est effectuée en 1969 à un rythme légèrement inférieur à celui des années précédentes et a confirmé la préférence toujours plus marquée des automobilistes pour le supercarburant dont les ventes ont représenté 70 % des ventes totales de carburants auto.

Les ventes de carburants par Esso Standard S.A.F. sur le marché intérieur n'ont pas progressé et la part commerciale de la Société se situe à 15,6 %.

Cette baisse de position est due principalement au fait que l'ouverture de nouveaux points de vente Esso a été considérablement freinée depuis 1959 par la réglementation de la direction des carburants en vigueur jusqu'en 1969. Les récents efforts de modernisation et de création de stations de types nouveaux n'ont pas encore pu commencer à porter leurs fruits.

Il y a un autre problème d'actualité important pour une implantation efficace du réseau : celui du développement des autoroutes. Afin d'être présente sur ces grands axes de circulation, Esso Standard S.A.F. apporte tous ses soins à la réalisation des stations-service qu'elle est autorisée à créer le long de ces grands axes routiers.

Esso Shops

C'est en particulier pour adapter ces services aux besoins nouveaux des automobilistes qu'Esso Standard S.A.F. a décidé la création d'un grand nombre d'"Esso Shops". La clientèle peut y trouver de très nombreux articles nécessaires ou utiles à une conduite agréable. Les très bons résultats de la première année d'activité montrent tout l'intérêt des automobilistes pour la gamme d'articles de qualité qui leur est proposée et qui, dans l'avenir, sera développée et constamment ajustée à leurs besoins. C'est ainsi qu'Esso Standard S.A.F. vient de mettre à la disposition de sa clientèle des pneus à sa marque, garantie de qualité comme pour tous les autres produits Esso.

Gas oil

La progression de la consommation de gas oil s'est maintenue en 1969 à un niveau comparable à celui des années antérieures.

La concurrence sur les prix s'est avérée très vive. Esso Standard S.A.F. a pu néanmoins retrouver sa position commerciale de 1967.

Fuel domestique

Les ventes de fuel domestique n'ont pas connu en 1969 le même développement spectaculaire des années précédentes, mais le taux de progression est resté élevé : + 12,7 %, malgré un automne extrêmement clément.

La position commerciale d'Esso Standard S.A.F. est passée de 11,2 % en 1968 à 11,5 % en 1969. Cette légère amélioration fut obtenue grâce au développement des ventes directes aux consommateurs sans que la politique de prix pratiquée par la Société n'ait cessé d'être raisonnable.

Fuels lourds

Le développement considérable de la demande de fuels lourds reflète l'importante activité industrielle française en 1969. Le taux d'accroissement enregistré pour l'industrie, 14 %, est le plus élevé jamais atteint et celui pour l'E.D.F., 36 %, permet d'apprécier l'importance des volumes de combustibles liquides qui seront demandés à l'industrie pétrolière au cours de la prochaine décennie.

Esso Standard S.A.F. a renforcé et développé ses positions traditionnelles dans l'industrie sur un marché très concurrentiel et sa position commerciale est passée de 11,4 à 12,4 %. L'importance que doit prendre ce produit justifie la politique et les efforts de la Société pour s'assurer une part de marché en rapport avec ses possibilités industrielles.

ventes totales d'esso standard s.a.f.

Correspondant au chiffre d'affaires commercial — Milliers de tonnes

	1965		1966		1967		1968		1969	
	m.t.	%	m.t.	%	m.t.	%	m.t.	%	m.t.	%
Gaz liquéfiés	220	2,9	281	3,3	308	3,3	270	2,4	324	2,7
Carburants auto	1 581	21,1	1 666	19,3	1 721	18,6	1 859	16,7	1 832	15,0
Essence aviation et carburéacteurs	418	5,6	443	5,1	494	5,3	439	3,9	383	3,1
Pétrole	10	0,1	61	0,7	5	0,1	5	0,1	6	0,1
Essences spéciales et white spirit	27	0,4	16	0,2	—	—	—	—	—	—
Gas oil	352	4,7	740	8,6	568	6,1	567	5,1	532	4,3
Fuel domestique	1 494	19,9	1 773	20,5	2 243	24,2	2 586	23,2	3 003	24,6
Fuel léger	380	5,1	306	3,6	281	3,0	258	2,3	236	1,9
Fuels lourds	1 599	21,3	1 791	20,8	1 870	20,2	2 144	19,3	2 226	18,2
Lubrifiants	231	3,1	222	2,6	235	2,6	246	2,2	293	2,4
Bitumes	450	6,0	543	6,3	605	6,5	598	5,4	582	4,8
Produits chimiques	296	3,9	230	2,6	—	—	—	—	—	—
Spécialités agricoles	6	0,1	6	0,1	—	—	—	—	—	—
Autres produits (*)	201	2,6	290	3,4	647	7,0	1 879	16,9	2 411	19,7
Soutes	239	3,2	253	2,9	291	3,1	285	2,5	390	3,2
Total	**7 504**	**100,0**	**8 621**	**100,0**	**9 268**	**100,0**	**11 136**	**100,0**	**12 218**	**100,0**

(*) Y compris les produits de base vendus à Esso Chimie

Autres produits

En 1969, le marché des lubrifiants s'est développé de 6,6 %, soit un peu plus rapidement que les années précédentes. La concurrence s'est faite particulièrement âpre pour les huiles moteurs et Esso Standard S.A.F. a néanmoins maintenu sa position commerciale. Au mois de juin, Esso Standard S.A.F. a lancé l'Uniflo en France, nouvelle huile mise au point par le Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan pour répondre aux exigences des moteurs européens les plus modernes et aux conditions d'utilisation les plus sévères.

La consommation de bitume s'est trouvée affectée par les réductions de crédits routiers et par le mauvais temps en fin de campagne de travaux. Elle n'a progressé que de 2,6 % contre 5 % en 1968. Esso Standard S.A.F. a maintenu sa position commerciale sur ce marché.

Exploitation

La Société a poursuivi son programme d'équipement et de modernisation de ses dépôts. La capacité de stockage sur l'ensemble du territoire s'est accrue de 115 000 mètres cubes, dont 55 000 mètres cubes installés à Villette-de-Vienne pour faire face aux pointes saisonnières. Un nouveau dépôt a été mis en service à Brest, ainsi qu'un premier stockage de 19 940 mètres cubes pour le fuel domestique au nouveau dépôt de Lyon-Port-Herriot, dont la totalité des installations sera disponible courant 1970.

Esso Standard S.A.F. accentue ses efforts en vue d'une plus grande productivité. Les études concernant l'automation et la télégestion des dépôts durent être différées du fait de l'apparition sur le marché de matériel nouveau conduisant pour les applications à une nouvelle orientation.

Dans le cadre de la nouvelle activité Esso Shop, huit magasins régionaux ont assuré le stockage et les expéditions, du mois d'avril 1969 à la fin de l'année, d'environ 1 200 tonnes d'articles divers sur 2 740 points de vente.

commentaires financiers

Le bilan établi pour l'exercice 1969 fait ressortir, outre le résultat des opérations courantes de l'exercice qui seront analysées ci-après, l'incidence de deux événements particuliers :

1. La distribution des actions d'Esso Chimie aux actionnaires d'Esso Standard, qui a entraîné une diminution de l'actif net imputée, à due concurrence, sur les réserves existant au passif.
2. L'absorption par voie de fusion de la Société Civile Immobilière Courbevoie Défense (CI.CO.DE) créée en 1960 pour assurer la construction du nouveau Siège Social, qui s'est traduite par l'augmentation de nos immobilisations et la création au passif d'une prime de fusion.

Par ailleurs, l'exercice 1969 fait apparaître, par rapport à l'année précédente, une augmentation sensible du bénéfice net, due en partie à certains éléments exceptionnels qui seront commentés dans le paragraphe "Résultats". Il est également caractérisé par des dépenses d'investissements accrues, et par une structure financière comparable à celle de 1968.

Les besoins de fonds et leurs moyens de financement

A - Les besoins de fonds

1. Augmentation des Immobilisations

Les nouvelles immobilisations de l'année sont analysées dans le tableau suivant :

millions de francs	1967	1968	1969
Raffinage, laboratoires	89,7	50,1	95,7
Distribution et transports intérieurs	73,6	50,7	70,8
Transports maritimes	0,5	62,2	29,8
Administratif	1,5	0,5	127,1
Total	**165,3**	**163,5**	**323,4**

Les chiffres de 1969 comprennent l'apport, pour F 114 millions, de l'immeuble de la CI.CO.DE. Indépendamment de cet apport, les dépenses d'immobilisations proprement dites sont en augmentation de 28 % sur celles de 1968.

Raffinage et laboratoires

Les immobilisations consacrées à ces activités ont représenté, en 1969, 46 % du total des dépenses d'immobilisations de la Société, en augmentation sur celles de l'année précédente (31 %) ; elles concernent essentiellement la raffinerie de Port Jérôme (construction d'un nouveau powerformer).

Distribution et transports intérieurs

Les dépenses d'investissements sont en progression sensible sur celles de l'année précédente. Elles représentent 34 % du total de l'année, contre 31 % en 1968, et ont principalement porté sur le développement et la modernisation des moyens de stockage de la distribution.

Transports maritimes

Les dépenses consacrées aux transports maritimes ont concerné l'"Esso Paris", mis en service au mois d'octobre et les deux super-pétroliers de 250 000 tonnes dont la mise en service est prévue pour 1972.

Administratif

Outre l'immeuble apporté par la CI.CO.DE., les dépenses d'immobilisations figurant à ce titre représentent essentiellement l'achat d'un ordinateur IBM 360/65.

2. Diminution des capitaux propres et réserves

La diminution de F 81,6 millions, enregistrée à ce titre, provient uniquement de la distribution des actions de la Société Esso Chimie qui a entraîné une diminution des réserves de F 198,8 millions, et de l'absorption de la Société CI.CO.DE. qui a donné lieu à une augmentation de capital de F 0,2 millions et à la constatation d'une prime de fusion de F 117 millions.

3. Réduction de l'endettement à long terme

La diminution nette de ce poste de F 3 millions par rapport à 1968, résultat de la différence entre le passage à court terme ou le remboursement d'emprunts précédemment contractés, et les nouveaux emprunts de l'exercice, tient compte, à ce dernier titre, et à concurrence de F 11,9 millions, de la perte de change subie, lors de la dévaluation, sur nos emprunts à l'étranger.

Le coefficient d'endettement à long terme par rapport aux capitaux permanents s'établit ainsi à 28,4 % contre 27,7 % en 1968.

Compte tenu, par ailleurs, du dividende versé en 1969, F 44,7 millions, les besoins de fonds de l'exercice se sont élevés à F 452,7 millions.

B - Moyens de financement

Outre le bénéfice net de l'exercice, F 76,4 millions, et un prélèvement de F 3,2 millions sur le fonds de roulement, les moyens de financement ont été constitués par :

1. Amortissements et retraits des immobilisations

Les amortissements de l'exercice débités au compte d'exploitation se sont élevés à F 110,8 millions contre F 127,7 millions en 1968.

Il faut signaler, à ce sujet, l'incidence de l'application de la règle prorata temporis aux amortissements dégressifs, qui en a diminué le montant.

Par ailleurs, l'utilisation de la déduction fiscale pour investissements a augmenté les réserves d'amortissements du bilan de F 10,1 millions.

Enfin, la valeur nette des immobilisations, retirées de l'actif, s'élève à F 3,6 millions.

2. Autres valeurs immobilisées

La diminution nette de ce poste de F 243,5 millions par rapport à 1968 résulte :
de la sortie du portefeuille de notre participation dans Esso Chimie (F 198,8 millions) et dans la société CI.CO.DE. (valeur nette de F 4 millions),
d'une réduction, à concurrence de F 61 millions, du prêt à long terme accordé à la Société Esso Chimie.
de notre souscription aux augmentations de capital des sociétés de la raffinerie et du pipe-line de lorraine pour F 22,6 millions, les avances consenties à ces sociétés augmentant par ailleurs de F 1,5 million,
d'une diminution nette de F 3,8 millions des autres comptes immobilisés à long terme.

3. Dotations diverses

La dotation nette de F 5,1 millions, réalisée au cours de l'exercice, comprend :
- un complément de F 21,6 millions affecté à la provision pour fluctuation des cours,
- une provision pour investissement de F 1,8 million constituée en considération de l'intéressement accordé au personnel pour l'année 1968,
- les plus-values long terme, dégagées sur les cessions d'immobilisations de l'année, pour F 0,6 million et affectées à la réserve spéciale prévue à cet effet,
- l'annulation de la provision constituée au titre de la récupération des charges exceptionnelles liées à la crise du moyen-orient de 1967, pour F 10,8 millions,
- la diminution de F 7,7 millions de la déduction fiscale pour investissements à exercer pour le paiement du solde de l'impôt sur les sociétés,
- une diminution de F 0,4 million des autres provisions.

C - Le fonds de roulement

Le fonds de roulement, qui était de F 88,1 millions à fin 1968, ressort à F 84,9 millions, soit une diminution de F 3,2 millions résultant de la différence entre :
- une diminution de 47,8 millions des capitaux permanents, dont F 44,8 millions pour les fonds propres et assimilés, et F 3 millions pour les capitaux empruntés,
- une diminution nette de F 44,6 millions de l'actif immobilisé.

Les opérations courantes de l'exercice

La réduction du fonds de roulement provient des variations suivantes :

A - Actif courant

Il a augmenté en 1969 de F 134,7 millions :

1. Valeurs d'exploitation

Elles se sont accrues de F 59, 1 millions, en raison d'une augmentation des inventaires et d'une hausse des prix et des coûts principalement imputable à la dévaluation.

2. Valeurs réalisables à court terme et disponibles

L'augmentation de F 75,6 millions de ces postes est due principalement à une importante augmentation des créances sur la clientèle tandis que les disponibilités se situent à un niveau inférieur à celui de 1968.

B - Dettes à court terme

Les dettes à court terme se sont accrues de F 137,9 millions. Cette augmentation intéresse notamment les postes "fournisseurs", "Effets à payer" et "Banques Créditrices".

Le coefficient de liquidité, qui était de 1,12 à fin 1968, ressort à 1,10 à fin 1969, le coefficient de trésorerie passant de 0,66 à 0,64.

Les résultats de l'exercice

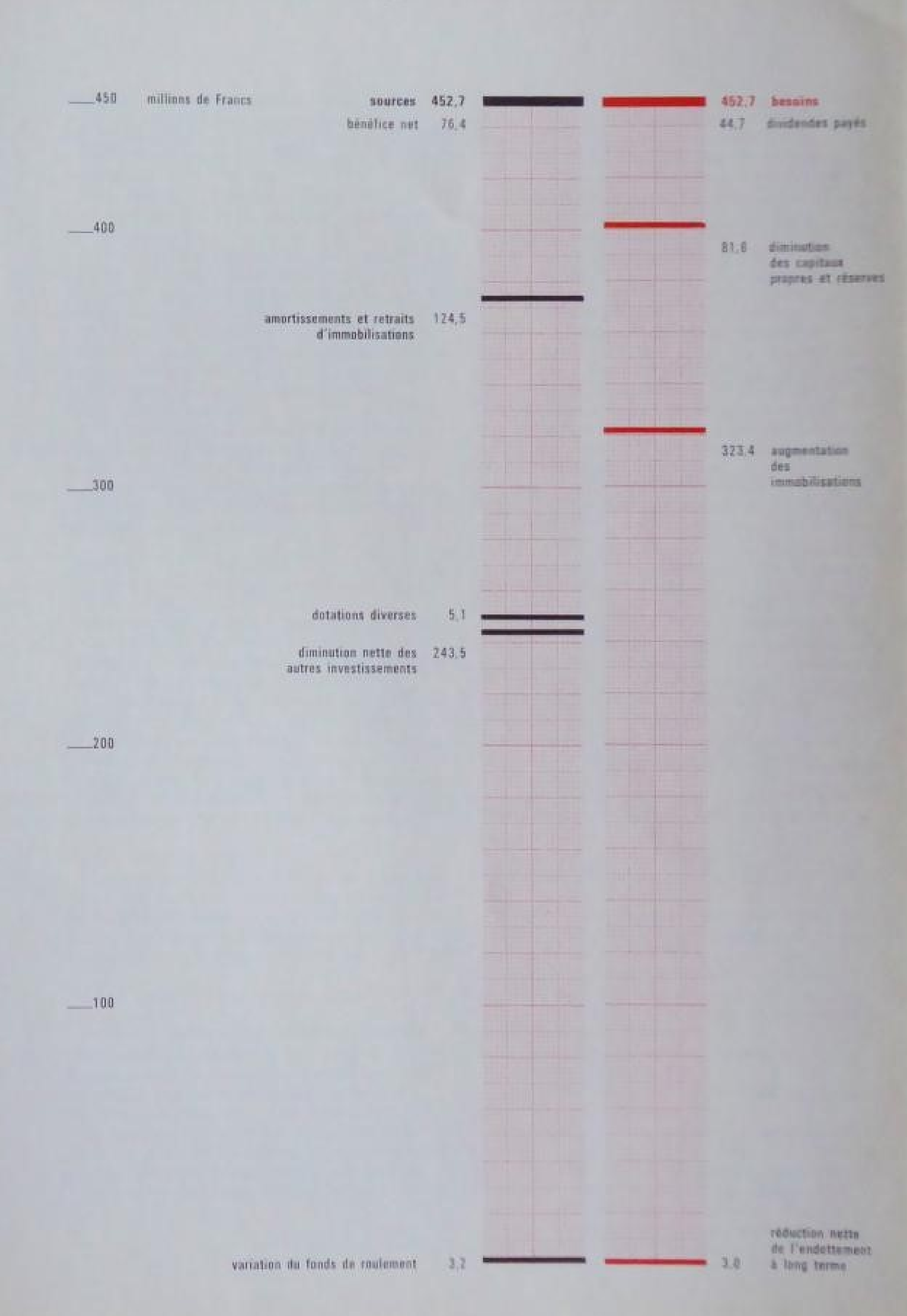
1. L'ensemble des ventes et autres recettes de 1969 a atteint F 5 298 millions contre F 4 813 en 1968.

Au niveau du chiffre d'affaires commercial hors taxes, la comparaison s'établit de la façon suivante :
- En 1969 = 12 218 milliers de tonnes pour F 2 073,4 millions.
- En 1968 = 11 136 milliers de tonnes pour F 1 922 millions.

Soit, d'une année à l'autre, une augmentation de 9,7 % des tonnages et de 7,9 % des valeurs.

2. Le coût des ventes, ainsi que les frais de fabrication, d'exploitation et de gestion,

sources et besoins de fonds



analyse du chiffre d'affaires

	1965		1966		1967		1968		1969	
	Millions de francs	%	Millions de francs	%	Millions de francs	%	Millions de francs	%	Millions de francs	%
Carburant auto et supercarburant	435,7	27,9	463,7	27,7	483,0	28,7	553,8	28,8	548,8	26,5
Essence aviation et carburéacteurs	64,8	4,1	69,0	4,1	77,0	4,6	71,1	3,7	63,2	3,1
Pétrole et autres produits blancs	8,4	0,5	6,1	0,4	1,0	0,1	1,0	0,1	2,0	0,1
Gas oil	52,8	3,4	93,7	5,6	82,5	4,9	92,3	4,8	92,8	4,5
Fuel domestique	230,5	14,7	261,4	15,6	347,0	20,6	416,9	21,7	468,4	22,6
Fuel léger	47,1	3,0	37,4	2,2	32,9	1,9	29,2	1,5	26,9	1,3
Fuels lourds	161,0	10,3	180,1	10,7	185,6	11,0	190,2	9,9	197,4	9,5
Lubrifiants	206,3	13,2	213,7	12,8	232,3	13,8	235,3	12,2	276,2	13,3
Butane - propane	37,0	2,4	44,2	2,6	49,8	2,9	45,8	2,4	57,7	2,8
Bitumes	80,8	5,2	84,2	5,0	93,0	5,5	92,0	4,8	93,4	4,5
Produits chimiques	191,6	12,3	155,4	9,3	—	—	—	—	—	—
Autres produits (*)	46,6	3,0	66,6	4,0	101,4	6,0	194,4	10,1	246,6	11,8
Chiffre d'affaires commercial - hors taxes	**1 562,6**	**100,0**	**1 675,5**	**100,0**	**1 685,5**	**100,0**	**1 922,0**	**100,0**	**2 073,4**	**100,0**
Taxe intérieure, douane et T.V.A.	1 873,9		1 962,0		1 913,8		2 192,8		2 481,7	
Chiffre d'affaires commercial - toutes taxes comprises	**3 436,5**		**3 637,5**		**3 599,3**		**4 114,8**		**4 555,1**	
Transactions compensées H.T.	478,4		437,3		437,2		475,0		498,4	
Taxe intérieure, douane et T.V.A.	3,0		2,5		1,0		5,2		1,7	
Total des ventes toutes taxes comprises	**3 917,9**		**4 077,3**		**4 037,5**		**4 595,0**		**5 055,2**	
Prestations de services hors taxes	57,7		58,7		131,8		133,8		127,1	
T.V.A.	1,4		1,4		1,4		8,4		10,0	
Chiffre d'affaires hors taxes	**2 098,7**		**2 171,5**		**2 254,5**		**2 530,8**		**2 698,9**	
Chiffre d'affaires toutes taxes comprises	**3 977,0**		**4 137,4**		**4 170,7**		**4 737,2**		**5 192,3**	

(*) Y compris les produits de base vendus à Esso Chimie.

déduction faite des charges non imputables à l'exploitation de l'exercice se sont élevés à F 5 213 millions, contre F 4 707 millions en 1968.

Les charges de l'année 1969 comprennent notamment :

- F 64 millions de frais financiers contre F 42,2 millions en 1968, soit une augmentation sensible liée à la hausse du taux de l'argent.
- F 110,8 millions d'amortissements contre F 127,7 millions en 1968, soit une légère diminution, imputable à l'application de la règle prorata temporis aux amortissements dégressifs.

3. Le résultat d'exploitation ressort à F 84,8 millions contre F 105,6 millions en 1968, le dividende net reçu d'Esso REP entrant dans ce résultat pour le même montant qu'en 1968 = F 46,2 millions.

L'Exploitation des activités industrielles et commerciales d'Esso Standard S.A.F. a donc dégagé, en 1969, un solde bénéficiaire de F 38,6 millions, contre F 59,4 millions en 1968.

4. Le compte de Pertes et Profits a notamment enregistré cette année :

d'une part, une dotation complémentaire de F 21,6 millions à la Provision pour fluctuation des cours, et une dotation nouvelle de F 1,8 million à la Provision pour investissements, créée dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises, et pour le même montant que l'intéressement accordé au titre de l'exercice 1968.

d'autre part, des profits à caractère exceptionnel constitués par :

- la prise en compte, pour un montant de F 16,3 millions du solde de l'indemnisation des charges exceptionnelles de la crise du moyen-orient de 1967.
- l'utilisation, pour un montant de F 14,2 millions, de la déduction fiscale pour Investissements attachée aux Immobilisations apportées à la Société Esso Chimie lors de sa création, et qui se trouve assimilée dans notre bilan à une plus-value à court terme.

Finalement, le profit net de l'exercice s'est élevé à F 76,4 millions, contre F 58,3 millions en 1968.

Commentaires sur les sociétés dans lesquelles Esso Standard S.A.F. possède une participation de plus de 50 %

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières

La production de pétrole brut est passée de 2 198 000 tonnes en 1968 à 2 058 000 tonnes en 1969, le chiffre d'affaires de la Société enregistrant une diminution de 6 %.

Le bénéfice net après impôt sur les sociétés, qui était de F 63,8 millions en 1968, ressort à 67,3 millions en 1969. Ce résultat tient compte de la libération d'une partie de la provision pour reconstitution des gisements pour F 42,8 millions au lieu de F 31,4 millions en 1968, ceci reflétant une reprise sensible de l'effort d'exploration.

Société Immobilière Paris Niel

L'activité de la Société a été consacrée à des opérations purement immobilières, d'acquisition de terrains et d'emplacements, sur lesquels seront édifiées des stations-service. La valeur des immobilisations s'élève à F 3 millions à fin 1969.

Office Privé d'Assurances & de Courtages

L'O.P.A.C. détient environ 30 000 contrats concernant les sociétés du Groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres et un certain nombre d'entreprises ayant des rapports commerciaux étroits avec Esso.

Le montant des courtages encaissés s'est élevé en 1969 à F 2 millions, en accroissement sensible par rapport aux années précédentes.

Le nombre des sinistres réglés a été de 6 295.

Sociétés de parkings

La Société Générale des Parkings Paris Province (S.G.P.P.P.), holding constitué pour participer au développement des programmes portant sur la réalisation d'un nombre important de parcs de stationnement avec stations-service, détient des participations majoritaires dans deux Sociétés : la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers (S.E.P.P.A.) et la Société d'Exploitation de Parkings à St-Etienne (S.E.P.S.E.).

- La première de ces Sociétés exploite, depuis février 1969, un parc de 360 emplacements, place d'Anvers à Paris.
- La seconde exploite, depuis mai 1969, un parc de 700 places dans le centre de la ville de St-Etienne.

Chacun de ces deux parcs de stationnement comporte en outre une partie de garages privés dont la construction et l'exploitation ont été confiées à des sociétés immobilières créées à cet effet par Esso Standard, et dont les actions sont transférées au fur et à mesure des cessions d'emplacements.

- La Société Immobilière du Garage de la Place d'Anvers (S.I.G.P.A.).
- La Société Immobilière de la Place des Ursules (S.I.P.U.) à St-Etienne.

Les cessions d'emplacement se sont poursuivies au cours de l'année 1969.

Les résultats de ces différentes sociétés de parkings, portant en général sur un exercice partiel, sont affectés par de lourdes charges de mise en exploitation, et devraient normalement s'améliorer dans l'avenir.

analyse financière et coefficients

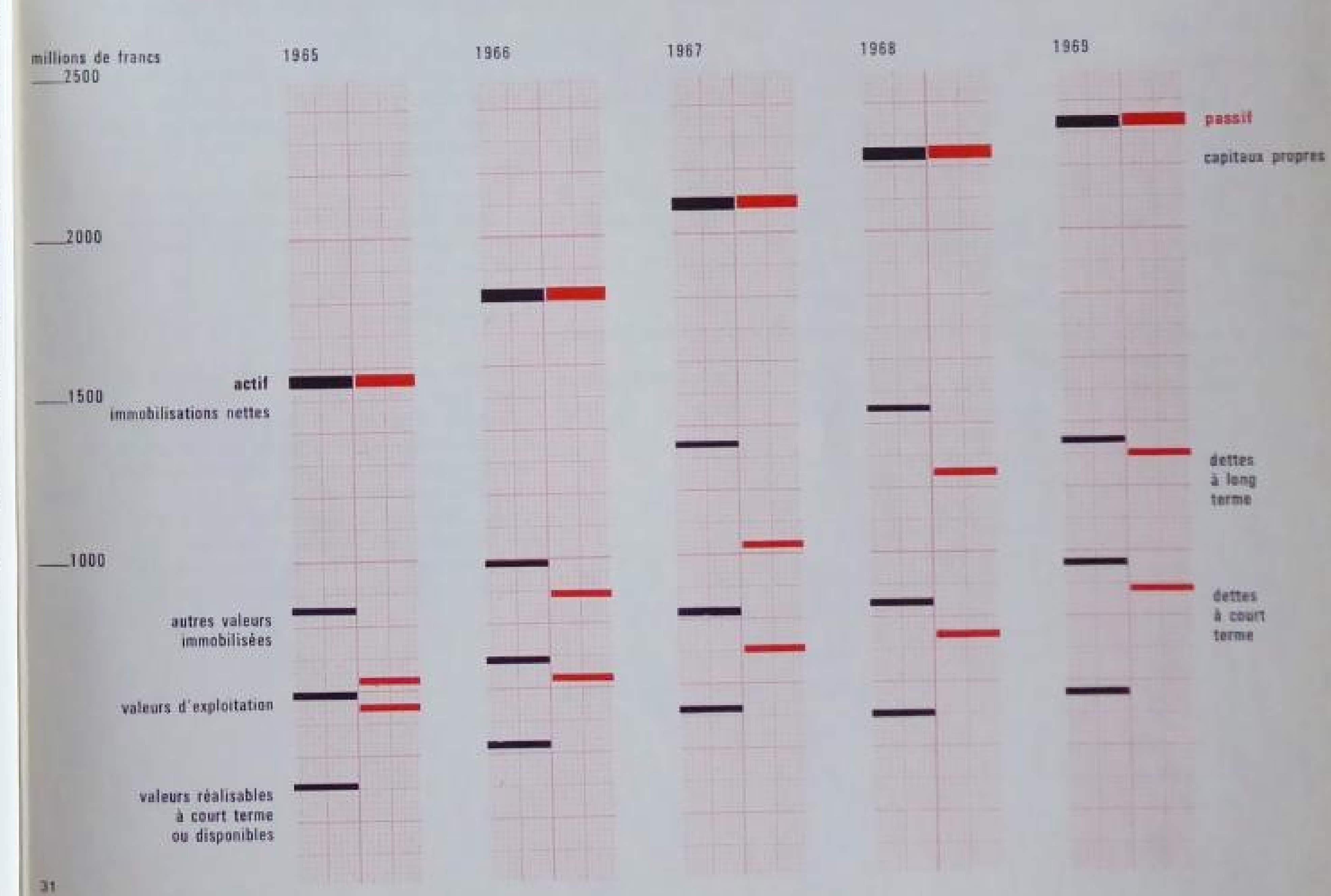
Millions de Francs

			1965	1966	1967	1968	1969
A	Immobilisations (Valeur d'achat réévaluée)		1 857	2 070	1 927	2 050	2 317
B	Amortissements		1 142	1 243	1 174	1 264	1 332
C	Immobilisations (Valeur nette) (A - B)		715	827	753	786	985
D	Autres valeurs immobilisées		250	300	520	611	367
E	Actif immobilisé (C + D)		965	1 127	1 273	1 397	1 352
F	Valeurs d'exploitation		285	269	314	341	400
G	Valeurs réalisables à court terme et disponibles		309	411	439	490	566
H	Actif circulant (F + G)		594	680	753	831	966
I	**Actif total** (E + H)		**1 559**	**1 807**	**2 026**	**2 228**	**2 318**
J	Capitaux propres, réserves et provisions		934	924	1 018	1 074	1 029
K	Dettes à long terme		82	254	314	411	408
L	Dettes à court terme		543	629	694	743	881
M	**Passif total** (J + K + L)		**1 559**	**1 807**	**2 026**	**2 228**	**2 318**
N	Fonds de roulement (H - L)		51	51	59	88	85
O[1]	Chiffre d'affaires commercial (taxes comprises)		3 436	3 638	3 599	4 115	4 555
O[2]	Chiffre d'affaires commercial (taxes exclues)		1 563	1 676	1 686	1 922	2 073
P	**Résultats nets**		**51**	**52**	**48**	**58**	**76**
1	Liquidités	$\frac{H}{L}$	1,09	1,08	1,09	1,12	1,10
2	Trésorerie	$\frac{G}{L}$	0,57	0,65	0,63	0,66	0,64
3	Solvabilité	$\frac{I}{K + L}$	2,49	2,05	2,01	1,93	1,80
4	Capitaux circulants	$\frac{H}{I}$	0,38	0,38	0,37	0,37	0,42
5	Rotation de l'actif circulant	$\frac{O^1}{H}$	5,89	5,35	4,77	4,95	4,72
6	Financement de l'actif immobilisé	$\frac{J + K}{E}$	1,05	1,05	1,05	1,06	1,06
7	Marge nette taxes comprises	$\frac{100 \times P}{O^1}$	1,48	1,43	1,33	1,41	1,67
7 bis	Marge nette taxes exclues	$\frac{100 \times P}{O^2}$	3,26	3,10	2,85	3,02	3,66
8	**Rentabilité**	$\frac{100 \times P}{J}$	5,43	5,63	4,72	5,40	7,39

évolution du bilan d'esso standard s.a.f. de 1965 à 1969

Millions de Francs

	1965	1966	1967	1968	1969
Actif					
Immobilisations nettes	715	827	753	786	985
Autres valeurs immobilisées	250	300	520	611	367
Valeurs d'exploitation	285	269	314	341	400
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	309	411	439	490	566
	1 559	**1 807**	**2 026**	**2 228**	**2 318**
Passif					
Capitaux propres	934	924	1 018	1 074	1 029
Dettes à long terme	82	254	314	411	408
Dettes à court terme	543	629	694	743	881
	1 559	**1 807**	**2 026**	**2 228**	**2 318**



rapport des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1969, du mandat de commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1969, ainsi que le rapport de votre Conseil d'Administration, nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles de diligence normale habituellement retenues ; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers.

Toutes les pièces justificatives et explications que nous avons demandées nous ont été fournies.

Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent, et nous avons reconnu la sincérité des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre conseil d'administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le bilan et les comptes d'exploitation générale et de pertes et profits sont présentés sous la même forme que précédemment.

Il convient, cependant, de vous signaler les modifications suivantes motivées par des situations de fait :

Au passif, dans le chapitre capital propre et réserves ont été créés les postes "primes de fusion" (117 millions) résultant de l'absorption-fusion de la Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense (CI.CO.DE.) réalisée le 14 novembre 1969, et "Provision pour Investissement" (1,8 million) constituée en considération de l'intéressement accordé au personnel pour l'année 1968, dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises. Par contre, a disparu, dans ce même chapitre, le poste "Plus-value d'apport" (75,5) sur lequel a été imputée a due concurrence, la distribution des titres Esso chimie.

Enfin, dans le chapitre provisions pour pertes et charges, le poste "provisions pour risques" (10,8) devenu sans objet, a été supprimé.

Situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1968 et 1969 (millions de francs)

	1968	1969	différences
Actif total	2 228,2	2 318,3	+ 90,1
Dettes envers les tiers	1 154,3	1 289,2	+ 134,9
Net	**1 073,9**	**1 029,1**	**- 44,8**

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :

	1968	1969	différences
capital social	595,7	595,9	+ 0,2
Réserves, prime d'émission d'actions, prime de fusion, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	419,9	356,8	- 63,1
	1 015,6	952,7	- 62,9
Bénéfice de l'exercice	58,3	76,4	+ 18,1
	1 073,9	**1 029,1**	**- 44,8**

La régression de 63,1 millions du chapitre "Réserves et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice :

diminutions :

- Imputation sur les réserves ci-après, de la répartition, entre les actionnaires de votre Société, des titres Esso chimie :			
Plus-value d'apport		75,5	
Prime d'émission d'actions		8,3	
Réserve générale		115,0	
		198,8	
- Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin 1968		2,5	
- Reprise intégrale de la provision pour risques créée antérieurement au titre de la récupération des charges exceptionnelles liées à la crise de Suez, de		10,8	
- Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices		0,4	
- Régularisation de la provision pour déductions fiscales pour investissements		7,7	
		220,2	
Report			220,2

augmentations :

- Dotations à la Réserve légale, à la réserve générale et au report à nouveau, conformément à la 3e résolution de votre assemblée générale ordinaire du 19 juin 1969		16,1	
- Prime de fusion provenant de la différence entre : d'une part, la valeur nette des biens apportés par la CI.CO.DE.	121,9		
et, d'autre part, le montant nominal (0,208) des 4 160 actions nouvelles émises en représentation de ces apports, majoré de la valeur comptable de la participation d'Esso Standard dans la société absorbée (4,7)	4,9		
		117,0	
- Dotation à la Provision pour fluctuation des cours des matières premières		21,6	
- Dotation à la Provision pour investissements, consécutive à l'intéressement accordé au personnel en 1968		1,8	
- Accroissement des Plus-values à long terme		0,6	
			157,1
Diminution nette des Réserves et Provisions			**63,1**

Mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1969, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

Besoins :

Investissements de l'exercice en Immobilisations		323,4
Distribution du dividende 1968		44,7
- Diminution des capitaux propres et réserves		81,6
Diminution nette des dettes à long terme		3,0
		452,7

Ressources :

Autofinancement :		
- Bénéfice de l'exercice 1969	76,4	
- Accroissement des amortissements soit :		
Dotation de l'exercice débitée au compte d'Exploitation Générale (contre 127,7 en 1968 compte tenu de l'application de la règle prorata temporis aux amortissements dégressifs)	110,8	
Utilisation de la déduction fiscale pour investissements	10,1	
	120,9	
Retrait d'immobilisations (valeur résiduelle)	3,6	
Augmentation nette de diverses provisions	5,1	
Diminution nette des "Autres valeurs immobilisées"	243,5	
		449,5
D'où une légère différence de		**3,2**

qui est venue réduire d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1969, pour le ramener à 84,9 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1968	1969	différences
a) Actif circulant	831,3	966,0	+ 134,7
b) Dettes à court terme	743,2	881,1	+ 137,9
	88,1	**84,9**	**- 3,2**

Il s'ensuit que le ratio de liquidité passe de 1,12 à fin 1968 à 1,10 à fin 1969.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les "Immobilisations" nouvelles (323,4) s'analysent ainsi :

- Installations de raffinage et de laboratoires (95,7) portant essentiellement sur la construction d'un nouveau powerformer à la raffinerie de Port-Jérôme ;
- Distribution et transports intérieurs (70,8) s'appliquant principalement au développement et à la modernisation des moyens de stockage de la distribution ;
- Transports maritimes (29,8) concernant trois super-pétroliers dont l'Esso Paris mis en service en octobre 1969 ;
- Ensemble immobilier sis à Courbevoie, 6 avenue Gambetta, provenant de l'apport-fusion de la CI.CO.DE. (114) ;
- Matériel administratif (13,1) représenté essentiellement par un ordinateur IBM 360/65.

Les "Autres valeurs immobilisées" accusent les variations suivantes :

a) **Diminutions** provenant :

- de la sortie du portefeuille des actions Esso chimie distribuées aux actionnaires d'Esso Standard	198,8
- de l'annulation de la participation CI.CO.DE.	4,0
- de la réduction nette des autres valeurs immobilisées (notamment du prêt à long terme accordé à Esso chimie, à concurrence de 61 millions de francs)	64,8
	267,6

Report		267,6
b) **Augmentations** représentées par :		
- les souscriptions à l'augmentation de capital des sociétés Raffinerie de Lorraine et pipeline de Lorraine	22,6	
- les nouvelles avances consenties à ces deux sociétés, se chiffrant net, à	1,5	
		24,1
Diminution des "Autres valeurs immobilisées"		**243,5**

La progression sensible de l'actif circulant (+ 134,7) résulte notamment de l'augmentation des créances sur la clientèle (+ 106) et des valeurs d'exploitation (+ 59,1) due à la fois à l'accroissement des inventaires et à la hausse des prix et des coûts principalement imputable à la dévaluation - mais les disponibilités se situent à un niveau inférieur à celui de 1968 (- 12,6).

Les "dettes à court terme" accusent, globalement, un accroissement net de 137,9 millions intéressant, pour la quasi totalité, les postes fournisseurs (+ 59,5), effets à payer (+ 71,8), banques créditrices (+ 13,4), dettes à moins d'un an (+ 9,1), et comptes de régularisation - passif (+ 24,6) - mais compte tenu de la diminution des autres créanciers (- 17,8), des taxes dues à l'État (- 21,8) et de divers autres créditeurs.

Engagements hors bilan

Les engagements donnés par votre Société s'élèvent, en chiffres arrondis, à 611 millions de francs, contre 530 millions à fin 1968. Ils s'appliquent à des cautions en douane au titre des crédits d'enlèvement (261), à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (49), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (85), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (105) et à des participations financières (18), aux engagements concernant des logements à Fos-sur-mer et des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (89), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (4).

Les engagements reçus se chiffrent à 474 millions de francs contre 395 millions en 1968. Ils comprennent, soit des cautions en douane consenties au profit de votre Société par des confrères (398,7), soit à des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (49), des droits à déduction fiscale pour investissements à exercer à plus d'un an (26), et pour le solde (0,3) principalement des cautions bancaires en faveur de diverses administrations.

Résultats

Les résultats de l'exercice 1969, comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent, en résumé, comme suit, en millions de francs :

	1968	**1969**	**différences**
Ventes (taxes comprises)	4 595	5 055	+ 460
Ventes (hors taxes)	1 922	2 073	+ 151

L'accroissement des ventes s'établit d'une année sur l'autre à 7,9 % environ des valeurs hors taxes, et 9,7 % des tonnages.

Bénéfice avant amortissements, provisions directement imputées à Pertes et Profits, et impôt sur sociétés	182,3	181,1	- 1,2
Dividendes nets reçus	46,7	46,7	0
	229,0	**227,8**	**- 1,2**
Amortissements	- 127,7	- 110,8	+ 16,9
Variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles	- 30,2	- 24,1	+ 6,1
Bénéfice avant impôt	**71,1**	**92,9**	**+ 21,8**
Impôt sur sociétés	12,8	- 16,5	- 3,7
Bénéfice net	**58,3**	**76,4**	**+ 18,1**

Ce bénéfice net tient compte, notamment, des profits sur exercices antérieurs et exceptionnels suivants :

- prise en compte d'une somme de 16,3 millions pour indemnisation du solde des charges exceptionnelles occasionnées par la crise du Moyen-Orient, en 1967 ;
- plus-value à court terme de 14,2 millions provenant de la déduction fiscale pour investissements attachée aux immobilisations apportées à Esso chimie, lors de sa création.

Le projet de répartition du bénéfice net de 76 399 775,55 F qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration, est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels nous avons procédés, dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, que l'inventaire, le bilan, les comptes d'exploitation et de pertes et profits qui vous sont soumis, nous sont apparus réguliers et sincères, et reflétant fidèlement la situation de votre Société au 31 décembre 1969 : il vous appartient de les approuver.

Paris, le 6 avril 1970

Les Commissaires aux Comptes :

A. VEYRENC G. THIBAULT

Agréés près la Cour d'Appel de Paris

résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

	1965	1966	1967	1968	1969
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	595 690 000	595 690 000	595 690 000	595 690 000	595 898 000
b) Nombre d'actions émises	11 913 800	11 913 800	11 913 800	11 913 800	11 917 960
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)	2 098 700	2 171 500	2 254 500	2 530 800	2 698 885
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	172 724 842	201 554 354	187 482 565	230 112 019	228 728 797
c) Impôts sur les bénéfices	292 690	3 989 899	16 238	12 776 698	16 530 514
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	50 746 771	52 078 921	48 035 832	58 301 252	76 399 776
e) Montant des bénéfices distribués (*)	47 274 643	44 676 750	44 676 750	44 676 750	44 692 350
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	14,47	16,58	15,73	18,24	17,80
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	4,26	4,37	4,03	4,89	6,41
c) Dividende versé à chaque action (*) BRUT	5,25	5,625	5,625	5,625	5,625
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	6 297	6 112	5 870	5 109	4 966
b) Montant de la masse salariale	132 570 000	143 311 000	145 635 000	149 606 000	156 128 000
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.).	58 747 000	65 166 000	68 179 000	72 028 000	91 148 000

(*) Pour l'exercice 1969, le montant indiqué est celui des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.

rapport spécial

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu à l'article 103, § 3, de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 92 du décret du 23 mars 1967.

I - Conventions et opérations autorisées au cours de l'exercice 1969

1° Avec la Société Esso Chimie

(Administrateurs communs : MM. J. BALLET et S. SCHEER) :

- Reconduction, pour l'année 1969, de la convention d'occupation de terrain à Port-Jérôme (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969) ;
- Conventions de location d'un terrain dénommé "Pré Carré" et de "Parcelles enclavées" situés sur le territoire de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime) et appartenant à Esso Standard.

Les baux sont consentis pour une durée de 12 années entières et consécutives à compter du 1er janvier 1970.

Les loyers sont fixés à 470.000 F par an pour le Pré Carré et à 10.600 F par an pour les Parcelles Enclavées, majorés des taxes, et payables trimestriellement à terme échu (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969) ;

- Substitution d'Esso Chimie à Esso Standard S.A.F. dans tous les droits et obligations découlant d'un contrat signé le 13 janvier 1967 entre SOCABU et Esso Standard concernant un prêt de 25 millions de francs accordé par SOCABU à Esso Standard pour une durée de 3 ans (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969) ;
- Avenants n° 3 et 4 à la convention de prêt du 18 avril 1967 pour en fixer les taux d'intérêts à 7 % à compter du 1er janvier 1969, puis à 7,50 % pour le 1er semestre 1969 et à 8 % l'an à partir du 1er juillet 1969 (Conseils des 18 avril et 14 novembre 1969).

2° Avec Esso REP

(Administrateur commun : M. J. ARMAND) :

- Convention d'avances de trésorerie consenties par Esso REP dans la limite d'un plafond de 40 millions de francs, productives d'intérêts au taux de 6,50 % l'an payables par trimestre à terme échu (Conseil du 21 mars 1969), dont 15 millions ont été consolidés au 31 décembre 1969 à plus d'un an.

3° Avec la Société du Caoutchouc Butyl "SOCABU"

(Administrateurs communs : MM. J. BALLET, G. FLEURY et S. SCHEER) :

- Convention de substitution d'Esso Chimie aux lieu et place d'Esso Standard dans le bénéfice du contrat de prêt du 12 décembre 1966 de 25 millions de francs, accordé par SOCABU à Esso Standard pour une durée de 3 ans (Conseil du 14 novembre 1969) ;
- Avenants n° 1 et 2 à la convention de prêt ci-dessus du 12 décembre 1966 pour en fixer les taux d'intérêt à 6,50 % l'an à compter du 1er juillet 1968 et à 7 % l'an à compter du 1er janvier 1969 (conseils des 10 janvier et 19 juin 1969).

II - Opérations intervenues en 1969 dans le cadre de conventions antérieures

1° Avec Esso Chimie

(Administrateurs communs : (MM. J. BALLET et S. SCHEER) :

- Convention de prêt du 18 avril 1967, modifiée les 29 décembre 1967, 30 décembre 1968, 2 mai 1969 et 25 novembre 1969 ;
- Convention d'entraide administrative du 18 avril 1967 modifiée en 1968. - Avenant à cette convention du 14 novembre 1969 concernant la participation d'Esso Chimie aux budgets "Relations Publiques" et "Dons et Cotisations" pour 1969 dans le cadre de l'assistance qui lui est apportée par la Direction des Relations Extérieures d'Esso Standard (Conseil d'Administration du 14 novembre 1969) ;
- Convention de recherches et de développement du 18 avril 1967, modifiée le 20 juin 1968 ;
- Convention réciproque de ventes de produits pétroliers et assimilés nécessaires à l'exploitation de l'usine de Port-Jérôme (Conseil du 15 novembre 1968) ;
- Convention d'entraide du 30 décembre 1968 concernant la fourniture réciproque de prestations de services, produits (non couverts par la convention de vente signée entre les parties) pour l'exploitation de la Raffinerie d'Esso Standard et de l'usine d'Esso Chimie à Port-Jérôme ;
- Convention de services rendus par la Direction Générale des Ventes d'Esso Standard, en date du 7 décembre 1967, modifiée le 10 novembre 1968.

2° Avec Esso REP

(Administrateur commun : M. J. ARMAND) :

- Convention d'entraide administrative ;
- Emprunt de 7,75 millions remboursable en 1975 contracté par Esso Standard et rémunéré au taux de 5 % ;
- Crédit consenti par Esso REP à Esso Standard sur les reprises de brut, rémunéré au 31 décembre 1969, au taux de 8,60 % ;
- Convention d'ouverture de crédit consentie par Esso REP le 18 octobre 1967 ;

3° Avec Standard Kuhlmann

(Administrateur commun : M. J. BALLET) :

- Convention d'entraide.

4° Avec la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)

(Administrateurs communs : MM. J. BALLET, G. FLEURY et S. SCHEER) :

- Convention de prêt du 12 décembre 1966 de 25 millions de francs consenti à Esso Standard et transféré à Esso Chimie à compter du 1er décembre 1969.

5° Avec la Société de Manutention de Carburants Aviation "S.M.C.A."

(Administrateur commun : M. J. ARMAND) :

- Convention d'entraide administrative ;
- Avances de trésorerie d'un en-cours de F 1135000 au 31 décembre 1969, rémunérées au taux de 6 % ;
- Caution accordée par Esso Standard le 24 septembre 1968 en garantie par 1/6 d'un prêt à long terme de 5 millions de francs obtenu auprès du Crédit National par la S.M.C.A.

6° Avec les Docks des Pétroles d'Ambès "D.P.A."

(Administrateur commun : M. J. ARMAND) :

- Caution accordée par Esso Standard le 8 mars 1968 en garantie de 13,50 % d'un prêt à long terme de 5 millions de francs accordé par le Crédit National aux D.P.A.

III - Pour mémoire

Comme les années précédentes, des opérations courantes effectuées à des conditions normales, et entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1969, entre votre Société et différentes entreprises ayant avec Esso Standard des administrateurs communs.

Il vous appartient, Mesdames et Messieurs, d'approuver les diverses conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 5 mars 1970

G. THIBAULT A. VEYRENC

Commissaires aux Comptes

Agréés près la Cour d'Appel de Paris

les administrateurs d'esso standard s.a.f.

Serge Scheer
Président d'Honneur
7, r. Christophe-Colomb,
Paris 8e

Président de :
La Gare Routière Nord (GARONOR)

Administrateur de :
Esso Chimie
Nobel-Bozel
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Omnium Français d'Études et d'Entreprises (O.F.E.E.)
Stein et Roubaix

Jacques Ballet
Président
Directeur Général
7, rue Léon-Mignotte,
Bièvres (Essonne)

Président de :
Esso Chimie

Administrateur de :
Esso Europe
Esso Africa
Esso Supply Cy
Standard-Kuhlmann
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Esso Research N.V.
Institut Français du Pétrole (I.F.P.)
Société pour l'Industrie des Transports

Jules Armand
Vice-Président
Directeur Général
8, bd Jean-Mermoz,
Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine)

Président de :
Sté de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.)

Administrateur de :
Esso REP
Sté Havraise de Manutention de Produits Pétroliers (S.H.M.P.P.)
Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A.)
Transports par Pipe-line Citerna (T.P.C.)

Henri Deroy
Administrateur
56, avenue Hoche,
Paris (16e)

Président de :
Cie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme

Président honoraire de :
Compagnie Financiaire de Paris et des Pays-Bas

Administrateur de :
Banque de Paris et des Pays-Bas
Crédit Foncier de France
Banque des Règlements Internationaux
Banque Ottomane
Librairie Hachette
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud
De Wendel et Cie S.A.
Crédit Foncier Franco-Canadien
Invest-Milan
Electrobel
Raffinerie de Sucre de Saint-Louis
Paribas Corporation, New York
Paribas International S.A.

Francis Fabre
Administrateur
75, rue de Grenelle,
Paris 7e

Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.)
Chargeurs Réunis
Cie Maritime des Chargeurs Réunis

Administrateur de :
Crédit Mobilier Industriel SOVAC
Sté de Recherches et d'Exploitation de Pétrole EURAFREP
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas
Safic-Alcan
Banque de Paris et des Pays-Bas

Georges Fleury
Administrateur
97, bd Malesherbes,
Paris 8e

Président de :
Société Industria

Vice-Président de :
Société Européenne de Propulsion (S.E.P.)

Administrateur de :
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU)
Société pour l'Industrie Chimique à Mulhouse-Dornach

Jean Forgeot
Administrateur
80, boulevard Flandrin,
Paris 16e

Président de :
Schneider S.A.
France-Gironde

Président d'Honneur de :
Jeumont-Schneider

Vice-Président de :
Simca-Automobiles

Administrateur de :
Imprimeries Georges Lang
Cie Maritime des Chargeurs Réunis
Banque de l'Union Européenne
Cie Financière de l'Union Européenne
Publicis

Auguste Schlageter
Administrateur
60, rue François 1er,
Paris 8e

---

candidats au conseil d'administration

André Dubois
77, bd du Gl Kœnig,
Neuilly (92)

Né le 29 Janvier 1908 à Lorient

Ingénieur Civil des Mines

Entré en 1932 comme Ingénieur à la Standard Française des Pétroles, a fait toute sa carrière dans le groupe Esso

Président-Directeur Général d'Esso REP (depuis 1959) et Directeur Membre du Comité Consultatif d'Esso Standard S.A.F., chargé des Recherches et des Relations Sociales (depuis 1960)

Vice-Président de la Chambre Syndicale de la recherche et de la production de pétrole et de gaz naturel (depuis 1962)

Administrateur du Port Autonome de Bordeaux

Actions d'Esso Standard possédées : 246

Gustave Rambaud
31, av. Georges Mandel,
Paris 16e

Né le 24 Juin 1921 à Lyon

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique - Ingénieur en Chef au Corps des Mines

Entré en 1954 à la Banque de Paris et des Pays-Bas et depuis 1966 Administrateur Directeur Général de la Banque de Paris et des Pays-Bas

Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas-Hollande

Vice-Président de :
Société Pierrefitte

Administrateur de :
Compagnie des Forges de Châtillon Commentry-Biache
Société Française de constructions Babcock et Wilcox
Société Paris-Rhône
Compagnie holding franco Sud-africaine
Banque de Paris et des Pays-Bas-Belgique
Banque de Paris et des Pays-Bas-Suisse
Société Cesisa

compte d'exploitation générale

débit

Stocks au début de l'exercice	341 015 664,66	
Moins provisions pour dépréciation	—	341 015 664,66
Achats de matières premières et marchandises		1 762 359 286,22
Frais de personnel		247 275 128,06
Impôts et taxes		2 525 048 414,57
Travaux, fournitures et services extérieurs		188 115 610,06
Transports		328 153 847,83
Frais divers de gestion		56 562 189,76
Frais financiers		63 977 139,29
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		110 893 432,10
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		830 707,67
bénéfice d'exploitation		**84 766 885,06**
total		**5 708 998 305,28**

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	400 071 364,53	
Moins provisions pour dépréciation	—	400 071 364,53
Ventes de marchandises et produits finis		5 055 206 095,89
Prestations de service		137 060 740,95
Ristournes, rabais et remises à recevoir		400 000,00
Produits accessoires		40 678 077,84
Produits financiers		64 640 932,23
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même		6 450 059,11
Travaux et charges non imputables à l'exercice		4 491 034,73
total		**5 708 998 305,28**

compte de pertes et profits

débit

Pertes sur exercices antérieurs	906 932,61
Pertes exceptionnelles	8 714 887,80
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	24 074 367,48
Impôts sur les bénéfices	16 530 514,00
bénéfice net	**76 399 775,55**
total	**126 628 477,44**

crédit

Bénéfice d'exploitation	84 766 885,06
Profits sur exercices antérieurs	16 940 316,86
Profits exceptionnels	24 921 275,52
total	**126 628 477,44**

filiales et participations

Sociétés	Capital F	Réserves F	Quote-part du Capital détenu (en poucentage)	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice (taxes comprises)	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du Capital d'Esso Standard S.A.F.									
1. **Filiales** (50 % au moins du Capital détenu par Esso Standard S.A.F.) - Esso REP	35 100 000	39 887 143	88,98	37 476 600	—	—	191 244 006	67 339 216	46 220 400
2. **Participations** (10 à 50 % du capital détenu par Esso Standard S.A.F.) - Raffinerie du Midi	22 500 000	959 507	33,33	7 420 000	3 127 175	—	10 106 994	362 834	—
- Société du Pipe-Line Méditerranée Rhône (S.P.M.R.)	65 000 000	—	14,17	9 208 600	3 966 760	—	35 310 580	(13 983 974)	—
- Société de la Raffinerie de Lorraine	50 000 000	—	40,00	19 999 200	14 400 000	20 000 000	—	—	—
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations 1. Filiales françaises				5 197 029	13 921	—			32 453
2. Participations dans les Sociétés françaises				11 110 220	11 652 221	1 166 667			241 096

bilan au 31 décembre 1969 esso standard s.a.f.

actif

		Montant brut	Amortissements Dépréciations et Plus-Values réinvesties	Montant net
	frais d'établissement			
	Prime de remboursement des obligations	**868 560,00**	**167 797,50**	**700 762,50**
VALEURS IMMOBILISÉES 1 352 250 404,72	**immobilisations**			
	Terrains	115 455 998,61	210 376,74	
	Plus-Values réinvesties		17 179 938,74	98 065 683,13
	Constructions	267 603 112,55	93 501 441,74	174 101 670,81
	Matériel et outillage	294 784 729,49	194 273 637,68	100 511 091,81
	Matériel de transport	311 579 391,56	259 517 500,90	52 061 890,66
	Mobilier, Agencements, Installations	40 328 879,17	21 282 183,10	19 046 696,07
	Emballages commerciaux récupérables	4 961 903,95	4 333 288,05	628 615,90
	Installations complexes spécialisées	974 845 779,12	641 100 431,09	333 745 348,03
	Installations générales, Agencements	50 090 382,28	33 360 194,59	16 730 187,69
	Pipeline	44 592 568,59	26 944 045,62	17 648 522,97
	Immobilisations incorporelles	5 982 906,50	470 547,00	
	Plus-Values réinvesties		1 804 702,00	3 707 657,50
	Autres immobilisations	69 349 406,52	38 361 356,73	30 988 049,79
	Immobilisations en cours	137 279 652,73		137 279 652,73
	total	**2 316 854 711,07**	**1 332 339 643,98**	**984 515 067,09**
	autres valeurs immobilisées			
	Prêts à plus d'un an	186 172 823,44		186 172 823,44
	Créances et avances à long terme	53 216 288,57	28 628,79	53 187 659,78
	Titres de participation	99 902 439,40	132 766,41	
	Plus-Values réinvesties		300 000,00	99 469 672,99
	Compte d'attente à régulariser	26 654 837,68		26 654 837,68
	Dépôts et cautionnements	1 549 581,24		1 549 581,24
	total	**367 495 970,33**	**461 395,20**	**367 034 575,13**
ACTIF CIRCULANT : 966 026 334,76 — STOCKS 400 071 364,53	**valeurs d'exploitation**			
	Matières premières (Pétrole brut)	82 727 023,58		82 727 023,58
	Matières consommables	19 980 407,95		19 980 407,95
	Produits finis	241 555 429,49		241 555 429,49
	Produits en cours de fabrication	50 769 698,22		50 769 698,22
	Emballages commerciaux	5 038 805,29		5 038 805,29
	total	**400 071 364,53**		**400 071 364,53**
COMPTES DE TIERS 508 158 060,73	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	Fournisseurs débiteurs	429 910,40		429 910,40
	Clients	359 966 526,91	3 461 990,73	356 504 536,18
	Autres débiteurs	126 409 281,82	622 026,61	125 787 255,21
	Déductions fiscales pour Investissements à exercer à moins d'un an	5 074 096,00		5 074 096,00
	Comptes de Régularisation - Actif	20 535 758,57	173 495,63	20 362 262,94
COMPTES FINANCIERS 57 796 909,50	Prêts à moins d'un an	17 686 642,02		17 686 642,02
	Effets à recevoir	23 505 620,93		23 505 620,93
	Chèques et autres valeurs à encaisser	5 478 156,55		5 478 156,55
	Titres de placement	1 818 630,57	83 509,65	1 735 120,92
	Banques et chèques postaux	8 488 296,98		8 488 296,98
	Caisse	903 072,10		903 072,10
	total	**570 295 992,85**	**4 341 022,62**	**565 954 970,23**
	total général			**2 318 276 739,48**

Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements donnés : 611 363 091,42
Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements reçus : 473 979 482,12

passif

		Montant	
CAPITAUX PERMANENTS 1 360 805 554,26	**capital propre et réserves**		PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 952 723 972,29
	Capital social	595 898 000,00	
	Prime d'émission d'actions	43 848 962,26	
	Prime de fusion	117 002 425,91	
	Réserve légale	38 583 000,00	
	Réserve générale	12 000 000,00	
	Plus-values à long terme	5 335 646,31	
	Provision pour investissement	1 782 226,30	
	Provision pour fluctuations des cours des matières premières	127 000 000,00	
	Dotation pour renouvellement du stock indispensable	2 507 730,00	
	total	**943 957 990,78**	
	report à nouveau	**3 253 585,51**	
	situation nette (avant résultats)	**947 211 576.29**	
	provisions pour pertes et charges		
	Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	**438 300,00**	
	provision pour déductions fiscales pour investissements	**5 074 096,00**	
	dettes à long et moyen terme		PASSIF ENVERS LES TIERS 1 289 152 991,64
	Obligations à plus d'un an	78 505 100,00	
	Emprunts à plus d'un an	329 042 655,75	
	Autres dettes à plus d'un an	533 826,22	
	total	**408 081 581,97**	
COMPTES DE TIERS 436 730 722,12	**dettes à court terme**		
	Fournisseurs	137 450 241,15	
	Clients créditeurs	2 793 518,25	
	Etat	174 507 497,42	
	Versements restant à effectuer sur titres de participation	18 375,00	
	Emballages consignés	4 135 891,00	
	Autres créanciers	14 202 046,17	
	Comptes de régularisation - Passif	103 623 153,13	
COMPTES FINANCIERS 444 340 687,55	Obligations à moins d'un an	1 252 700,00	
	Emprunts à moins d'un an	300 000,00	
	Autres dettes à moins d'un an	9 585 037,07	
	Effets à payer	413 748 128,30	
	Banques créditrices	19 454 822,18	
	total	**881 071 409,67**	
	résultats : bénéfice de l'exercice	**76 399 775,55**	
	total général	**2 318 276 739,48**	

bilan consolidé au 31 décembre 1969
esso standard s.a.f. et esso rep

actif

		Montant brut	Amortissements, Dépréciations et Plus-Values réinvesties	Montant net
	frais d'établissement			
	Prime de remboursement des obligations	**0,9**	**0,2**	**0,7**
VALEURS IMMOBILISEES 1 386,1	**immobilisations**			
	Terrains	116,0	0,2	
	Plus-values réinvesties		17,2	98,6
	Constructions	274,1	96,5	177,6
	Travaux souterrains et sondages	117,1	89,1	28,0
	Matériel et outillage	304,8	203,4	101,4
	Matériel de transport	313,0	260,7	52,3
	Mobilier, agencements, installations	44,3	24,1	20,2
	Emballages commerciaux récupérables	4,9	4,3	0,6
	Installations complexes spécialisées	1 031,1	682,3	348,8
	Installations générales, agencements	50,1	33,4	16,7
	Pipeline	70,3	43,0	27,3
	Immobilisations incorporelles	6,0	0,5	
	Plus-values réinvesties		1,8	3,7
	Autres immobilisations	69,3	38,3	31,0
	Frais de recherche et puits secs	37,7	37,7	
	Immobilisations en cours	148,2		148,2
	total	**2 586,9**	**1 532,5**	**1 054,4**
	autres valeurs immobilisées			
	Prêts à plus d'un an	188,2		188,2
	Créances et avances à long terme	53,2		53,2
	Titres de participation	62,4	0,1	
	Plus-values réinvesties		0,3	62,0
	Compte d'attente à régulariser	26,6		26,6
	Dépôts et cautionnements	1,7		1,7
	total	332,1	**0,4**	331,7
STOCKS 394,0	**valeurs d'exploitation**			
	Matières premières (Pétrole brut)	83,6		83,6
	Matières consommables	24,4		24,4
	Produits finis	232,6		232,6
	Produits en cours de fabrication	48,4		48,4
	Emballages commerciaux	5,0		5,0
	total	**394,0**		**394,0**
COMPTES DE TIERS 521,2	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	Fournisseurs débiteurs	0,4		0,4
	Clients	360,0	3,4	356,6
	Autres débiteurs	138,4	0,6	137,8
	Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an	5,1		5,1
	Comptes de régularisation - Actif	21,5	0,2	21,3
COMPTES FINANCIERS 62,5	Prêts à moins d'un an	22,1		22,1
	Effets à recevoir	23,5		23,5
	Chèques et autres valeurs à encaisser	5,5		5,5
	Titres de placement	1,8	0,1	1,7
	Banques et chèques postaux	8,7		8,7
	Caisse	1,0		1,0
	total	**588,0**	**4,3**	**583,7**
	total général			**2 364,5**

Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements donnés : 611,5
Avals, Cautions, Garanties et autres Engagements reçus : 476,1

passif

Millions de francs

		Montant	
CAPITAUX PERMANENTS 1 468,6	**capital propre et réserves**		PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 113,1
	Capital social	595,9	
	Prime d'émission d'actions	47,9	
	Prime de fusion	117,0	
	Réserve légale	41,7	
	Réserve générale	12,0	
	Plus-values à long terme	5,7	
	Provision pour investissements	2,6	
	Provision pour fluctuation des cours des matières premières	127,0	
	Dotation pour renouvellement du stock indispensable	3,9	
	Réserve spéciale de réévaluation	6,2	
	total	**959,9**	
	report à nouveau	**62,6**	
	situation nette (avant résultats)	**1 022,5**	
	provisions pour pertes et changes		
	Provision pour renouvellement des immobilisations	85,1	
	Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,4	
	total	**85,5**	
	provision pour déductions fiscales pour investissements	**5,1**	
	dettes à long et moyen terme		PASSIF ENVERS LES TIERS 1 156,0
	Obligations à plus d'un an	78,5	
	Emprunts à plus d'un an	276,5	
	Autres dettes à plus d'un an	0,5	
	total	**355,5**	
COMPTES DE TIERS 423,8	**dettes à court terme**		
	Fournisseurs	85,5	
	Clients créditeurs	2,8	
	Taxes intérieures et douane à payer	174,5	
	Versements restant à effectuer sur titres de participation	—	
	Emballages consignés	4,1	
	Autres créanciers	21,7	
	Comptes de régularisation - Passif	135,2	
COMPTES FINANCIERS 376,7	Obligations à moins d'un an	1,3	
	Emprunts à moins d'un an	0,3	
	Autres dettes à moins d'un an	9,6	
	Effets à payer	346,0	
	Banques créditrices	19,5	
	total	**800,5**	
	résultats : bénéfice de l'exercice	**79,7**	
	intérêts minoritaires des tiers dans Esso REP	**15,7**	
	total général	**2 364,5**	

exercice 1969 esso standard s.a.f. et esso rep consolidés

Millions de Francs

compte d'exploitation générale

débit

Stocks au début de l'exercice	336,7	
Moins provisions pour dépréciation	—	336,7
Achat de Matières premières et marchandises		1 578,7
Frais de personnel		265,4
Impôts et taxes		2 546,6
Impôt sur dividende Esso REP		8,7
Travaux, fournitures et services extérieurs		208,4
Transports		330,9
Frais divers de gestion		57,8
Frais financiers		54,3
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		128,4
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		0,8
bénéfice d'exploitation		**167,7**
total		5 684,4

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	394,0	
Moins provisions pour dépréciation	—	394,0
Ventes de marchandises et produits finis		5 055,5
Prestations de service		142,3
Ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir		0,4
Produits accessoires		40,8
Produits financiers		19,0
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même		25,2
Travaux et charges non imputables à l'exercice		7,2
total		**5 684,4**

compte de pertes et profits

débit

Pertes sur exercices antérieurs		0,9
Pertes exceptionnelles		10,7
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements		
Hors exploitation ou exceptionnels :		
- Provision pour reconstitution des gisements	51,0	
- Amortissements des charges d'exploration	37,7	
- Autres dotations	25,4	114,1
Impôts sur les bénéfices		40,1
bénéfice net consolidé		
- Quote-part des Actionnaires d'Esso Standard	79,7	
- Quote-part des intérêts minoritaires des Tiers dans Esso REP	7,4	87,2
total		253,0

crédit

Bénéfice d'exploitation de l'exercice	167,7
Profits sur exercices antérieurs	17,0
- Provision pour reconstitution des gisements devenue disponible	42,8
Profits exceptionnels	25,5
total	**253,0**

exercice 1969 esso standard s.a.f. et esso rep consolidés

Millions de Francs

compte d'exploitation générale

débit

Stocks au début de l'exercice	336,7	
Moins provisions pour dépréciation	—	336,7
Achat de Matières premières et marchandises		1 578,[illegible]
Frais de personnel		265,4
Impôts et taxes		2 546,[illegible]
Impôt sur dividende Esso REP		8,7
Travaux, fournitures et services extérieurs		208,4
Transports		330,9
Frais divers de gestion		57,8
Frais financiers		54,3
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		128,4
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		0,5
bénéfice d'exploitation		167,7
total		5 684,4

crédit

Stocks à la fin de l'exercice	394,0	
Moins provisions pour dépréciation	—	394,0
Ventes de marchandises et produits finis		5 055,5
Prestations de service		142,3
Ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir		0,4
Produits accessoires		40,8
Produits financiers		19,0
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même		25,2
Travaux et charges non imputables à l'exercice		7,2
total		**5 684,4**

compte de pertes et profits

débit

Pertes sur exercices antérieurs		0,9
Pertes exceptionnelles		10,7
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements		
Hors exploitation ou exceptionnels :		
- Provision pour reconstitution des gisements	51,0	
- Amortissements des charges d'exploration	37,7	
- Autres dotations	25,4	114,1
Impôts sur les bénéfices		40,1
bénéfice net consolidé		
- Quote-part des Actionnaires d'Esso Standard	79,7	
- Quote-part des intérêts minoritaires des Tiers dans Esso REP	7,4	87,2
total		253,0

crédit

Bénéfice d'exploitation de l'exercice	167,7
Profits sur exercices antérieurs	17,0
- Provision pour reconstitution des gisements devenue disponible	42,8
Profits exceptionnels	25,5
total	**253,0**

principales participations au 31 décembre 1969

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières (Esso REP)
Capital : F 35 100 000 - Participation : 88,98 %.
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Société de la Raffinerie de Lorraine
Capital : F 50 000 000 - Participation : 40 %.
Activités : Construction et exploitation d'une raffinerie en Lorraine.

Raffinerie du Midi
Capital : F 22 500 000 - Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

Dépôts de Pétrole Côtiers
Capital : F 5 000 000 - Participation : 21,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

Les docks des pétroles d'Ambès
Capital : F 4 890 000 - Participation : 10 %.
Activités : Exploitation de dépôts publics d'hydrocarbures.

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers
Capital : F 11 850 000 - Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

Société pour le Ramassage et la Régénération des Huiles Usagées
Capital : F 900 000 - Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération de lubrifiants.

Société des Transports Pétroliers par Pipeline (TRAPIL)
Capital : F 50 000 000 - Participation : 7,99 %.
Activités : Construction et exploitation de pipeline pour le transport de produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

Société du Pipeline Méditerranée-Rhône
Capital : F 65 000 000 - Participation : 14,17 %.
Activités : Construction et exploitation de pipeline pour le transport de produits finis des raffineries de la Méditerranée vers la vallée du Rhône.

Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine
Capital : F 7 000 000 - Participation : 40 %.
Activités : Construction et exploitation de pipeline pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie de Lorraine.

Société de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.)
Capital : F 3 000 000 - Participation : 16,66 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation "d'hydrant systems" à l'aéroport de Paris.

La Gare Routière Nord "GARONOR"
Capital : F 60 790 000 - Participation : 6,58 %.
Activités : Construction et exploitation d'une gare routière au nord de Paris.

Société Immobilière Paris-Niel
Capital : F 348 000 - Participation : 99,69 %.
Activités : Opérations immobilières.

Société Générale des Parkings Paris-Province
Capital : F 300 000 - Participation : 65,67 %.
Activités : Construction et exploitation de parcs de stationnement.